

La dernière législature ontarienne se composait de 59 députés libéraux et 19 députés conservateurs. Exactement 12 sièges étaient vacants, quelques-uns depuis plus de deux ans. Il existe pourtant un troisième parti politique en Ontario — on le désigne généralement par ses initiales anglaises "CCF" — mais aucun des candidats qu'il avait mis en lice, aux dernières élections provinciales, n'avait été élu. Demain, s'il faut en croire les augures, c'est sur le facteur de ce groupe élastique que comptent les deux autres partis pour obtenir une majorité des mandats, mais sans aucun espoir d'une majorité populaire absolue. C'est dire que les ministériels s'imagineaient que l'intervention du tiers-parti fera tort surtout aux candidats de l'opposition, cependant que les conservateurs-progrèsistes espèrent bien que c'est le contraire qui se produira. Ni l'un ni l'autre n'ose envisager la perspective d'une commune défaite, comme il advint aux libéraux et aux Tories, il y a vingt ans, lorsque le parti de classe des United Farmers of Ontario émergea bon premier de la boîte à surprise du scrutin. Chose certaine, avec son programme anticapitaliste, le tiers-parti inspire aujourd'hui des craintes sérieuses à tous leurs adversaires. Ses candidats obtiendraient aujourd'hui les suffrages du tiers des votants ontariens qu'il ne faudrait pas trop s'en étonner. Leur chef, M. Jolliffe, ambitionne davantage. Il affirme qu'il s'emparera d'emblée du pouvoir. Le bonhomme exagère probablement. On le saura dès ce soir. Pour les observateurs étrangers à la politique provinciale de l'Ontario, le résultat du vote qu'il y enregistre aujourd'hui sera un indice des dispositions présentes de tout l'électorat. Et le premier à en tirer une leçon pratique sera M. Mackenzie King.

Gazette rimée

Le matelot

A la marine canadienne

Lorsque la mer houleuse écume autour de la coque d'acier, le matelot révasé et fume, couché sur le mouvant plancher.

Après une dernière étreinte il a laissé femme et enfants; et maintenant, sans une plainte, il fait son devoir gravement.

Dans un sursaut rapide il ressasse ses souvenirs; sous lui la machine trépidante, et le sommeil tarde à venir.

Demain on cette nuit peut-être, une torpille filera sur son navire dont le vent d'un bout à l'autre gémit.

En attendant l'heure tragique le matelot point ne s'en fait; si ce n'est, dans la grand'ombre il glissera pour son pays.

Frédère.

La justice des blancs

Au demeurant, surtout lorsqu'il a bien mangé, l'homme de race blanche se montre généreux envers le prochain, à condition qu'on ne lui demande rien. Mais au premier vent mauvais qui remue la lie de ses passions latentes, il revient à son naturel de monstre incompréhensible. Voilà l'explication la plus franche des émeutes qui se propagent de ville en ville, aux Etats-Unis, et dont sont victimes les malheureux descendants des esclaves noirs. Un prétexte suffit dans les Etats du sud-est pour qu'on tue un nègre comme une bête, sans pitié et sans remords. On s'y attend de la part d'une société préjugée, qui considère encore les noirs comme un bétail. Les lois libérales de la République ni la charité chrétienne ne parviennent à corriger cette abomination, depuis plus de cent ans qu'elle dure presque sans répit. Longtemps dans les Etats du nord, la presse américaine a eu l'honneur de dénoncer cette criminalité collective. Malheureusement, cette réprobation n'empêche point le préjugé de race et de couleur de se propager jusqu'à Detroit et New-York. La fureur de l'homicide collectif menace de s'étendre bientôt, affirme un journaliste courageux, dans tous les grands centres du pays voisins. Ce qui est plus grave encore, c'est que la justice parait impuissante à châtier comme ils le méritent les auteurs de ces sanglantes manifestations de l'inhumanité de l'homme pour son semblable. Car cette phobie féroce dont les pauvres noirs ont présentement tant à souffrir s'exerce contre d'autres minorités à la prochaine occasion. On n'ose trop s'indigner contre ce goût pervers de la persécution, quand on voit des minorités imprudentes préparer, sous l'œil indifférent des autorités, les programmes qui déshonoreront un jour l'Amérique! Faudra-t-il en arriver à conclure, avec François Mauriac, que rien n'est plus affreux que le cœur humain? Avant de répondre hâtivement à cette interrogation pessimiste, à chacun des civilisés de race blanche et de religion chrétienne d'entrer en soi-même pour faire un sérieux examen de conscience. Il serait hypocrite de jeter la pierre au prochain si l'on entretient dans son esprit un sentiment de haine contre les étrangers à sa race ou à sa confession religieuse.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

77e année — No 69 Tirage certifié par l'A. B. C. QUEBEC, MERCREDI 4 AOUT 1943 Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters 3 CENTS LE NUMERO

Les Alliés dans la voie des concessions

Avance générale des forces alliées dans tous les secteurs du front de la Sicile

Des gains ont été faits par les Canadiens, les Américains et les Britanniques. — La 1ère division canadienne marche sur Aderno, après avoir pris Regalbuto. — Les Américains s'emparent de Troina.

Q. G. allié, Afrique du Nord, 4 P.A. — par Louis V. Huser, de la Presse Canadienne. — Les forces alliées ont fait des progrès dans les secteurs du sud, du centre et du nord de la bataille de la Sicile, prenant un certain nombre de villes stratégiques au cours de la grande offensive déclenchée pour bouter l'axe de la partie nord-est de l'île, a annoncé hier le Q. G. allié. La 1ère division canadienne et la fameuse 78e division anglaise marchent maintenant sur l'importante ville d'Aderno en dépit d'une vive résistance de l'ennemi au terme de la deuxième journée de la ruée allié contre la ligne du mont Etna, entreprise dimanche.

Après un dur combat la 78e division anglaise s'empara de Troina, jonction de routes à huit milles au nord de Regalbuto, et reprit sa marche en direction de la tête de pont de Messine. Les Américains ont aussi pris Capizzi et Cerali.

Deux U-boats sont coulés alors qu'une meute attaqua un convoi

Le convoi allié fut attaqué dans l'Atlantique. — Aucun de ses navires ni aucun des vaisseaux d'escorte ne fut perdu. — Au moins deux sous-marins ennemis ont été envoyés par le fond. — Bataille de trois jours.

Londres, 4 (P.C.). — La puissance grandissante des Alliés dans la bataille de l'Atlantique a été démontrée de façon convaincante hier quand on a annoncé que des vaisseaux de guerre anglais et des avions de la R.A.F. et du C.A.R.C. avaient repoussé une attaque de première grandeur de la part d'une meute de sous-marins allemands et coulé au moins deux des submersibles. Pas un navire du convoi qui filait vers l'est ni aucun vaisseau d'escorte ne fut perdu.

Un communiqué conjoint de l'Amirauté et du ministère de l'Air dit que la bataille dura trois jours entre les vaisseaux anglais, les navires américains et canadiens et une meute allemande de 25 à 30 sous-marins dans le nord de l'Atlantique. Cette action se déroula il y a quelques semaines. Des contre-torpilleurs, des frégates et des corvettes se joignirent aux gros bombardiers quadrimoteurs opérant à des centaines de milles de leurs bases pour briser l'assaut des U-boats contre le convoi dépeint comme "considérable et de grande valeur".

John-L. Lewis plaide la cause des mineurs devant le War Labor Board

Contrairement à son attitude frondeuse des derniers mois, le chef des United Mine Workers s'est montré plein d'égard et de déférence à l'endroit de l'organisme qu'il a déjà dénoncé. — Le nouveau contrat.

Washington, 4. — (P.A.) Plein de révérences et d'égards, contrairement à son attitude frondeuse des derniers mois, John-L. Lewis s'est soumis hier à l'autorité du War Labor Board et a cherché à convaincre cet organisme qu'il devrait approuver un nouveau contrat entre les United Mine Workers et les opérateurs de mines de charbon mou de l'Illinois afin que les mineurs soient payés dès le moment où ils pénètrent sur le terrain de la mine et jusqu'au moment où ils le quittent.

En quelques lignes

CHICAGO, 4. — (P.A.) — Roger Touhy, gangster et ravisseur emprisonné, a obtenu hier une injonction de la Cour fédérale prohibant provisoirement l'annonce ou la projection du film "Roger Touhy, gangster", qu'il prétend "immoral, obscène et préjudiciable à sa femme et à ses deux fils".

NAVIRES ITALIENS SAISIS PAR LES NAZIS

Istanbul, 2. (P.A.—Retardée) — Les Allemands ont saisi trois navires italiens chargés de troupes italiennes en route pour l'Italie, alors qu'ils s'étaient arrêtés dans la baie de la Sude, en Crète, pour y refaire leur plein de mazout. La nouvelle est parvenue ici hier. Les Italiens protestent mais les Allemands ordonnent l'internement des navires et des équipages en attendant de nouveaux développements en Italie.

Les défenseurs nippons de Mounda donnent des signes d'épuisement

Sous les coups puissants des forces américaines, les défenses japonaises de la grande base de Mounda commencent à faiblir. — Nouveaux gains alliés. — A 700 verges de l'aérodrome. — Dénouement prochain.

(Dernière heure) Q. G. allié, sud-ouest du Pacifique, 4. — (P.A.) Les forces d'invasion américaines se sont frayé un chemin jusqu'à l'extrémité est de l'aérodrome de Mounda, a-t-on annoncé ce matin. Q. G. allié, sud-ouest du Pacifique, 4. — (P.A.) On a fait savoir aujourd'hui que les défenses japonaises de Mounda, situées de plus en plus près par les Alliés, commencent à faiblir sous les assauts des tanks et des lance-flammes américains. Les forces américaines ont fait de nouveaux gains qui les ont portées à moins de 700 verges de cet aérodrome, et un porte-parole du Q. G. de l'amiral William F. Halsey, jr., commandant des forces navales américaines dans le sud du Pacifique, a déclaré que l'on approche d'un dénouement.

Ribbentrop fuirait en Suisse

Londres, 4. — (P.C.) Sir William Davison, député conservateur au Parlement a déclaré hier que Joachim Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne, cherche à se rendre acquiescer d'une villa en Suisse. Il a donné à entendre qu'il demanderait au secrétaire aux affaires étrangères, M. Eden, s'il était au courant des projets de von Ribbentrop et s'il avait reçu des réponses des pays neutres aux notes alliées les avertissant de se garder de donner asile aux chefs nazis.

Les coups formidables de l'armée rouge forcent les nazis à retraiter sur tout le front d'Orel

Le front d'Orel, le plus important de la ligne de front soviétique, a subi hier une série de coups formidables de l'armée rouge qui ont forcé les nazis à se retirer sur tout le front. Les Russes ont repris plusieurs villes importantes, dont Orel, et ont détruit de nombreux chars et avions allemands.

REVOLUTION A SAINT-MARIN

Londres, 4. — (P.C.) — Radio-Rome a fait écho hier soir à des rapports de Saint-Marin, petite république située à 125 milles au nord de Rome, en Italie, rapports qui disaient que le conseil d'Etat de la république, qui avait "des tendances fascistes", a été remplacé par un conseil provisoire. Le nouveau conseil d'Etat de la république de Saint-Marin, qui prétend être le plus vieil Etat européen, ont signé un traité d'amitié en 1897 et l'ont renouvelé en mars 1939.

Les avions alliés exécutent un neuvième raid contre Hambourg

Dans la nuit de lundi à mardi. — Neuvième attaque en dix jours. — Les ruines causées par le raid précédent brûlaient encore. — Un consul danois estime qu'il y a eu à date 200,000 morts dans le grand port allemand.

Londres, 4. — (P.A. — Par E. C. Douli, de la Presse Associée) — Des bombardiers anglais et canadiens, volant en "grande force", ont ralumé au cours de la nuit de lundi à mardi les incendies dans le grand port ravagé de Hambourg. C'était le 9e raid en dix jours contre cette place allemande et le ministère de l'Air dit qu'un énorme poids de bombes incendiaires et explosives s'abattit sur la ville encore fumante de derniers assauts. Trente bombardiers, dont sept canadiens, et deux chasseurs ne sont pas rentrés. D'autres avions du C.A.R.C. et de la France et de la Hollande. Un correspondant du journal pro-nazi Aftonbladet de Stockholm dit qu'un fonctionnaire consulaire danois a estimé que 200,000 personnes avaient trouvé la mort dans Hambourg avant le raid d'avant-hier soir, et admet que le plus grand port de l'Europe avait été effacé de la carte. Cet estimé est accueilli avec scepticisme ici, malgré que le ministère de l'Air ait déclaré que pratiquement chaque partie des 50 milles carrés de Hambourg a été ravagée.

Transfert de deux cents navires marchands américains à la G.B.

Le gouvernement est à conclure une entente identique concernant le transfert de navires construits au Canada. — De 150 à 200 navires américains auront ainsi été transférés d'ici 10 mois.

Londres, 4 (P.C.) — Le premier ministre Churchill a annoncé hier à la Chambre des Communes que le transfert de 150 à 200 navires marchands américains à l'Angleterre était commencé, et il ajouta que le gouvernement était à conclure une entente identique concernant les navires construits au Canada. (Il y a plusieurs semaines le ministre des Munitions du Canada, l'hon. C.-D. Howe, déclara à la Chambre des Communes du Dominion que le Canada construisait

Anthony Eden, secrétaire du Foreign Office, a déclaré hier soir, aux Communes, que les Nations unies sont prêtes à adopter une attitude raisonnable à l'égard de l'Italie pour mettre fin aux hostilités avec ce pays.

Londres, 4 (P.A.) — Par Lewis Hawkins, de la Presse Associée — M. Anthony Eden, secrétaire du Foreign Office, a déclaré hier soir au cours d'un débat à la chambre des Communes que les Alliés ne seraient "trop prêts" à adopter une "attitude raisonnable" à l'endroit de l'Italie si les Alliés obtiennent ce qu'ils veulent pour lutter contre l'Allemagne. Répondant à une question, M. Eden dit qu'avec le départ de Mussolini et la chute du régime fasciste, l'Italie se présenterait sous un nouveau jour.

"En tant que cabinet de guerre", dit-il, "nous sommes anxieux de voir l'Italie accepter la capitulation sans conditions que nous lui avons offerte et anxieux de lui accorder des commodités afin que nous puissions tourner nos armes encore plus vigoureusement contre l'Allemagne. "Nous sommes anxieux de voir une paix dans laquelle l'Italie pourra jouer des nouveaux son rôle de nation respectable."

Répondant à une question exprimant la crainte de voir les Alliés marcher avec les Quislings italiens, M. Eden déclara: "Si nous acceptons la capitulation sans conditions de quelqu'un je ne me considérerais pas comme reconnaissant en définitive. Je serais extrêmement enchanté d'accepter la capitulation sans conditions d'Hitler dès demain."

Roosevelt aurait posé certaines conditions de paix aux Italiens

D'après certains informateurs officiels de Washington, le président des Etats-Unis aurait fait parvenir la liste des conditions posées par les Nations unies à Rome. — Pour la cessation des hostilités.

Londres, 4 (P.A.) — Une dépêche de Washington à l'agence Reuters a annoncé hier que "selon des rapports officieux", les vues des Alliés concernant les conditions auxquelles l'Italie pourrait capituler ont été communiquées au gouvernement du maréchal Pietro Badoglio "par voies diplomatiques il y a quelques jours". Citant une dépêche de Genève au journal italien Il Popolo di Roma, l'agence allemande D.N.B. a déclaré hier à la radio que les conditions de paix proposées comprennent: 1.— La cessation de la résistance des forces armées italiennes. 2.— La fin de la collaboration de l'Italie avec l'Allemagne. 3.— Le retrait des troupes italiennes de la Grèce, de l'Albanie, de la France et de la Yougoslavie. 4.— La remise du matériel de guerre en parfait état. 5.— L'établissement d'un gouvernement militaire d'occupation anglo-américain-soviétique. 6.— L'arrestation des responsables de la guerre. 7.— La libération de tous les prisonniers de guerre alliés en Italie.

De Gaulle invite ses partisans à accepter la direction de Giraud

Le chef de la France combattante demande à ses troupes de se soumettre aux ordres du nouveau généralissime des forces armées françaises. — Giraud et de Gaulle s'engagent à travailler de concert.

Alger, 4. — (P.A.) — (Par Daniel de Luce, de la Presse Associée) — Le général Charles de Gaulle et le général Henri Giraud se sont rendus un hommage réciproque et se sont engagés à travailler pour la libération de la France dans un échange de lettres rendues publiques hier soir. Leurs lettres, rédigées à la suite d'une entente unifiant les forces armées de la France, s'accompagnent d'un ordre du jour de de Gaulle invitant les Français combattants à accepter Giraud comme leur nouveau commandant en chef.

Giraud publie son premier ordre du jour

Londres, 4. — (P.C.) Le général Henri Giraud, le nouveau commandant en chef de toutes les forces armées françaises, a publié hier un "ordre général no 1", adressé à tous les membres de l'armée et de la marine françaises leur disant: "Une seule chose importe — libérer la France et rendre la liberté à nos prisonniers."

C'est la guerre!

Les Canadiens ont enfoncé la ligne de l'Etna en prenant Regalbuto et poursuivi leur avance vers l'est, abandonnant à une troupe anglaise le nettoyage de la ville, cependant que dans le nord la 78e division américaine culbutait les Allemands et s'empara d'une couple de places importantes. Radio-Alger dit que la campagne sicilienne tire à sa fin victorieuse. La 8e armée de Montgomery elle-même, qui était immobilisée depuis plusieurs jours au sud de Catane, s'est ébranlée et elle attaque avec furie les lignes nazies qui plient sous le choc.

HOTEL MONTCALEM 163-169 rue St-Jean, Québec, P. Q. Chambres simples, avec eau courante \$1.25, avec douche \$1.50; avec bain \$1.75 en montant; table d'hôte \$0.75.

# Événements ET LA RIVE SUD

### Dixième anniversaire de mariage

M. Albert Patry, président de la Commission Scolaire de Beaumont ainsi que Mme Patry ont été, ces jours derniers, l'objet d'une fête intime, à l'occasion du dixième anniversaire de leur mariage. Un nombreux groupe de parents se réunirent pour féliciter les jubilaires et leurs présenter leurs meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie. Une adresse très bien composée fut lue par leur fille, Mlle Suzanne Patry, et il y eut présentation d'une splendide gerbe de fleurs par leur fille Denise, ainsi que de plusieurs cadeaux de valeur. M. Patry, bien

que très ému, sut remercier sans trop de difficulté toutes les personnes présentes pour ce beau témoignage d'estime. Il y eut programme de chants et musique et tous passèrent une charmante soirée.

### Aucune assemblée cette semaine

Nous sommes dans la période des vacances et la chaleur persiste. C'est pourquoi les divers corps suivent une adresse très bien composée. Il n'y aura aucune assemblée cette semaine.

Chemin de la Croix  
Ce soir, à 7 heures 30, si la tem-

pérature est favorable, il y aura exercice du chemin de la croix entre les âmes du purgatoire, au cimetière Mont-Marie, à Lévis. Les paroissiens voudront bien assister à ce chemin de croix et aussi se rendre prier sur la tombe de leurs parents ou amis, défunts. Si la température était défavorable ce pleur exercice aura lieu à la même heure, en l'église paroissiale.

### Confessions des enfants

Demain matin, au Christ-Roi, on confessa les enfants des écoles et de la paroisse, à 9 heures, les petites filles et à 10 heures, les petits garçons.

### Messe aux intentions des membres

Demain matin, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera célébrée une messe aux intentions des membres vivants défunts de la Centrale Catholique de la paroisse.

### Un bon plus élevé

Le Conseil National du Travail vient d'annoncer que le bon de vie chère des ouvriers des chantiers maritimes sera porté de \$2.10 à \$4.25. C'est une belle augmentation qui double le montant accordé précédemment. Les ouvriers attendent également une décision prochaine du Conseil National du Travail relativement à l'entente sur, venue après le différend qui paralysa le travail, il y a quelques semaines, dans les chantiers maritimes.

### Appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier matin, à 11 heures 30, pour un feu de cheminée sans importance, rue Fréchette.

### Un dépôt de distribution au camp de Lauzon

Les autorités militaires ont décidé de faire du camp de Lauzon un dépôt de distribution pour l'armée, dans le district militaire. Il avait d'abord été question de transformer ce camp en hôpital, mais on décida ensuite d'installer à cet endroit le dépôt qui se trouve présentement sur les Plaines d'Abraham.

### Séance de lutte au camp de Lauzon

Les Chevaliers de Colomb de Lévis présenteront vendredi soir prochain, à 8 heures 30, au camp de Lauzon, une autre intéressante séance de lutte à laquelle tous les amateurs de la rive sud sont invités.

### En finale, on verra aux prises deux lutteurs lourds

En finale, on verra aux prises deux lutteurs lourds dans la personne de John Marchand, de Montréal et le sergent Paul Tremblay, du camp de Lauzon.

En semi-finale, le lutteur local Paul Michaud sera opposé à un lutteur dont on fera connaître le nom demain et qui sera un adversaire redoutable.

### Il y aura aussi un combat spécial

ainsi qu'une préliminaire. Leur cautionnement a été forfait.

On se rappelle que cinq prisonniers arrêtés vendredi soir dernier et un autre arrêté dimanche après-midi par la police de Lévis pour ivresse, avaient été admis à caution et devaient comparaître hier matin en cour de recorder. Aucun ne se montra et par le fait même les argentés déposés ont été forfaités et sont devenus la propriété de la ville.

### Assemblée des employés des tramways

Une assemblée des officiers et membres de l'Association des employés de la Cie des tramways de Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, en leur salle, rue Commerciale, à Lévis. Pour ceux qui sont en devoir ce soir, une autre assemblée sera tenue demain après-midi, à 2 heures, en la même salle. On demande que tous se fassent un devoir d'être présents à cette assemblée importante.

### Clinique dentaire demain

Demain, à l'heure habituelle, à l'Hospice Guay, il y aura une clinique dentaire par M. le Dr Paul Goulet, chirurgien dentiste.

### Mariage Rossignol-Poulin

Samedi matin dernier, à 8 heures 30, en l'église du Christ-Roi, a été célébré le mariage de M. Joseph-Armand Rossignol, de Lévis, fils de feu M. Aurèle Rossignol, de St-François-Xavier, de la Rivière-du-Loup, avec Mlle Simone Poulin, fille de M. Emile Poulin, du Christ-Roi.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Charles Rodrigue, curé de la paroisse. M. Joseph Rossignol servait de témoin à son fils et M. Emile Poulin accompagnait sa fille. Pendant la messe un beau programme de chant fut rendu.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de M. et Mme Emile Poulin, rue St-Geor-

ges, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

### Prochain mariage

Samedi matin prochain, à Lévis, sera célébré le mariage de M. Alfred Lavallée, fils de feu M. Alfred Lavallée, de Bienville, avec Mlle Marie-Hélène Pauline Dussault, fille de M. et Mme Henri Dussault, de Lévis.

### Clinique à Bienville et Lauzon

Il y aura clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie demain après-midi, de 2 à 3 heures, en la salle St-Antoine, à Bienville; ainsi que de 3 à 4 heures, à l'hôtel de ville de Lauzon; de 4 à 5 heures, à l'école de la rue St-Joseph, à Lauzon.

### Le jeudi à sainte Thérèse

Demain sera pour les paroissiens de Lévis et spécialement les jeunes gens de la paroisse le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. La messe de 6 heures 45, demain matin, en l'église Notre-Dame, sera chantée à son autel et demain soir, à 8 heures 30, aura lieu la réunion habituelle.

### Confession demain

Pour permettre aux fidèles de faire leur communion du premier vendredi du mois, on confessa demain après-midi et demain soir dans les différentes paroisses de la rive sud. A Lévis on confessa de 2 h. 30 à 3 heures de l'après-midi et demain soir, après l'exercice en l'honneur de sainte Thérèse.

### Mort de Mme Jean-Baptiste Maréchal

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Aldenard Brochu, épouse de M. Jean-Baptiste Maréchal, survenue lundi soir dernier, à sa résidence, 52 rue Samson, à Lévis. La défunte, âgée de 61 ans, outre son époux, laisse pour pleurer sa mort, ses fils, MM. Jean-Marie et Léo Maréchal, de Lévis; sa fille, Mlle Gemma Maréchal, de Lévis; sa belle-fille, Mme Jean-Marie Maréchal, de Lévis; ses frères, MM. Alfred Brochu, de Lévis et Thomas Brochu, d'Ontario; ses sœurs, Mme Vve Délaud Martin, Mme Vve Félix Duchesneau et Mme Henri Laliberté, toutes de Lévis; ses beaux-frères, MM. Alfred et Godfroy Maréchal, de Lévis; ses belles-sœurs, Mme Adolphe Morin, de Lévis, Mme Napoléon Marotte, de Lévis, Mme Vve Joseph Roy, de Montréal et Mme E. Goodwin, de Manchester, Mass. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de

Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nos condoléances sont présentées à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

### Mort de Mlle Anne-Marie Hallé

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Anne-Marie Hallé, fille de Mme Vve Octave Hallé, née Philomène Couture, survenue hier à l'hôtel-Dieu de Lévis. La défunte, âgée de 80 ans, outre sa mère, laisse pour pleurer sa mort, ses frères, MM. Edouard, Georges, Lucien et Philippe Hallé, de St-David; ses sœurs, Mmes Louis Bonneau, née Noémie et Ovide Couture, née Philomène; ses neveux et nièces, Dr L.-J. Bonneau, de Belœil, MM. René et Léo Hallé, de St-David, les Révères Srs St-Louis et St-Clémentine, de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal, la Révère Sr Marie Noémie, des Soeurs de la Charité, Mlle (Dr) Lemieux, de Montigny, Mmes Benoit et Gilles Hallé, Miles Estelle Bonneau, G.M.G., Denise, Edith et Clémentine, de St-David. Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église de St-David et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus vives sympathies.

### Parons aux feux de forêt, demande Mackenzie King

Montréal, 4. — (Spéciale) — «Devant la menace de sécheresses dans les diverses régions forestières du Canada, tout Canadien se doit d'être toujours en éveil pour parer au danger des feux de forêt», déclara l'hon. W.-L. Mackenzie King, premier ministre, dans un appel qu'il faisait au public par la voie de la Canadian Forestry Association.

«Notre pays dispose abondamment dans ses ressources forestières pour alimenter la machine de guerre. Pas un acre ne doit se perdre par suite de négligence. Bien plus, lorsque se poseront les problèmes d'après-guerre, le Canada devra compter sur ses forêts pour assurer un emploi à des milliers de gens parmi lesquels nous serons des démobilités de nos forces armées.

«C'est donc un devoir impérieux pour tout Canadien de collaborer à la prévention des incendies forestiers. Cette collaboration est indispensable à la conservation de notre richesse nationale. C'est une tâche qui incombe à tout citoyen sincèrement patriote.

### Un dollar d'amende

M. le juge Thomas Tremblay a condamné hier à un dollar d'amende et les frais deux jeunes gens de Lévis, Roméo et Raymond Léger, qui étaient accusés d'avoir importuné les passagers à leur descente du train, lundi soir, à la gare de Lévis. Les prévenus avaient été mis en état d'arrestation par les agents de la police des chemins de fer nationaux.

### Une baleine et non un sous-marin

Cap-Chat, 4 (DNC) — Soufflant avec bruit, une énorme baleine qui remontait à la surface pour prendre l'air a causé un frayeur bien légitime aux passagers d'un vaisseau qui passait à proximité, le 26 juillet dernier. Tout d'abord, les spectateurs, en voyant une forme grisâtre émerger avec un bruit étrange crurent à l'apparition d'un sous-marin. Mais on s'aperçut bientôt que la forme en question remuait et qu'il s'agissait d'une baleine.

### Recrutement d'officiers de langue française

Les jeunes Canadiens français sont invités d'une façon pressante à faire leur inscription pour suivre un cours d'officier dans l'armée canadienne, disait hier M. Léo Tremblay, co-directeur du recrutement militaire canadien. Les autorités du ministère de la Défense estiment que le nombre des officiers canadiens français pourrait être de beaucoup supérieur à celui de quelque 4,000 qu'il y a présentement.

On considère que deux mille officiers canadiens français de plus contribueraient à la formation intellectuelle suffisante se présentent donc sans retard. Ils sont priés de s'adresser au capitaine Simon Parent, de Québec, des quartiers généraux du district militaire no 5. L'appel s'adresse aux régions militaires de Québec et de Montréal, les seules qui peuvent fournir à l'armée de nombreux officiers canadiens français.

**MAUX DE TÊTE**  
vite soulagés avec  
**LAMBLY**  
POUDRE CONTRE LE MAL DE TÊTE

**LORETTA YOUNG**

POUR RÉUSSIR, TOUTE FEMME DOIT AVOIR UN TEINT ADORABLE. LE NETTOYAGE FACIAL AU SAVON DE TOILETTE LUX EST UNE AIDE DE BEAUTÉ MERVEILLEUSE!

«Tapotez la mousse du Savon de Toilette Lux dans la peau. Réchauffez à l'eau chaude, puis froide. Asséchez en tapotant.»  
La MOUSSE CRÈMEUSE enlève à fond poussière, impuretés, cosmétiques fanés—protège l'épiderme.

9 étoiles de l'écran sur 10 emploient le Savon de Toilette Lux

## MOTS CROISÉS

No 490

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

**HORIZONTALLEMENT**  
1—Dette, charge, rente, qui l'on doit acquitter à termes fixes.  
2—Concurrent rival — Petit ruisseau.  
3—Note de la gamme — Travailleur de longue main.  
4—Tiphonaise — Corps solide, à six faces carrées égales.  
5—Conjonction — La, renverré — Boue à gorge d'une poêle.  
6—Refus d'une chose due — Pièce d'étoffe, draperie.  
7—Danse — Terra argentine dont on fait les couleurs.  
8—New-Hampshire — Dire qu'une chose n'existe pas — Étendue d'eau.  
9—Tranquille, calme — Secours, assistance.  
10—Souverain — Adjectif numérique (féminin).  
11—Qui a fait un testament.

**VERTICALEMENT**  
1—Superfluité de paroles.  
2—Émotion, souci — Répétition distincte d'un son.  
3—Ce qui est dû à quelqu'un — Pronom personnel — Colère.  
4—Choix fait par la voie des suffrages.  
5—Couvert de poil — Tel — Pronom neutre anglais.  
6—Se tromper.  
7—Mère de la brebis — Note de la gamme.  
8—Famille — Animal étiré.  
9—Note de la gamme — Espace occupé par un corps.  
10—Dans die.  
11—Partie d'une ville qui n'est pas recouverte par la ville supérieure — Démonstratif.

ROMAN-FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

## L'AMOUR VAINQUEUR

par Irene Lonnen ERNHART

(Traduction de L'Événement-Journal)

No 24

elle comme une sorte de révélation. De toute façon, elle était convaincue que sa conduite avait toujours été parfaite.

Quand elle apparut au coin de chez Luce Dubois, elle vit une foule de curieux qui se tenaient devant la maison et gênait la circulation. Oh, comme c'était affreux, tous ces gens avides de sensation.

Brusquement, elle prit un détour et vint frapper à la porte de service de la pension Dubois.

Luce vint répondre et lui ouvrit la porte avec surprise.

«Je suis venue voir Eddy», dit Julie. «Voulez-vous, s'il vous plaît, le prier de descendre ici?»

«Qui?... Mais certainement! Venez, Julie, mais...» Luce hésita.

«Mais, vous craignez qu'il refuse de descendre? Je comprends... mais dites-lui qu'il le faut!»

«Très bien.»

La brave femme conduisit Julie dans le salon, puis elle disparut. Quelques minutes après, Julie entendit le pas pesant d'un homme dans l'escalier. Alors Eddy venait. Son cœur battit plus fort, quand elle le vit son air hagard.

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent de cette épouvantable chose!»

«Merci. C'est très aimable à vous de me dire cela.»

«Mais, Eddy, pourquoi avez-vous déclaré que vous êtes allé sur la faulx et que...»

«Oh, Eddy, je ne pouvais m'en empêcher! Je voulais vous voir et vous dire que j'ai fait en vous et que je vous sais innocent

Calendar for August 1943 showing days of the week and dates.

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

QUEBEC, MERCREDI 4 AOUT 1943

Chaque soir à CHRC notre reporter vous donne, à 11 heures, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans "L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL" DIX PAGES

Des mineurs favorisent l'évasion d'un déserteur à Thetford-Mines

Le jeune homme, qui avait déjà passé un mois au camp, avait négligé de se rapporter après un congé. — Il travaillait dans un puits de mine quand des agents de la prévôté l'arrêtaient. — Intervention des mineurs.

Thetford-les-Mines, 4 (D.N.C.) — L'intervention de quelque 200 mineurs, a permis à un conscrit, que des membres du Corps de Prévôté venaient appréhender, de s'échapper aux policiers militaires, hier matin, à Thetford-les-Mines.

Vol de montres

La bijouterie "Best Credit Jewellers", 339 rue St-Joseph, en face de l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, a été victime de voleurs qui se sont emparés d'une quinzaine de montres d'une valeur totale de quelque \$200, au cours de la nuit de lundi à mardi.

Accusée d'incendie criminel

Sherbrooke, 4 — (P.C.) — Mme Valère Gamache, 28 ans, a comparu hier, sous l'accusation de tentative d'incendie criminel en rapport avec le feu qui a détruit sa maison à Ascot, samedi dernier.

L'aviation belge

Calgary, 4 (P.C.) — Le Baron Robert Silvercrus, ministre plénipotentiaire du gouvernement belge au Canada, présentera leurs alliés à 16 aviateurs belges lorsqu'ils recevront leur diplôme à l'école d'entraînement aérien no 34, à Medicine Hat, vendredi.

Nombreux personnages attendus au congrès des métiers et du travail

Le lieutenant gouverneur, le premier ministre de la province, les ministres du Travail au provincial et au fédéral, et d'autres dignitaires figurent parmi les invités. — Une convention d'une semaine, au Château Frontenac.

Les personnalités les plus en vue de la province et de l'extérieur prendront part aux activités qui entoureront la tenue à Québec du Congrès des métiers et du Travail du Canada, durant la semaine du 23 d'août, au Château Frontenac.

Campagne de recrutement de la Marine

Les quartiers généraux de la Marine à Québec viennent d'annoncer que vendredi et samedi de cette semaine seront deux jours de recrutement intensif pour la Marine.

Des démarches se font, présentement, par les bureaux de la filature de St-Gregoire, mais les ouvriers, nous a-t-on assuré, ne songent pas pour le moment à prendre de vacances non payées.

Des soldats se rendront sur les fermes pour aider à la récolte

Un nombre "substantiel" de soldats seront assignés à un "service de ferme". — Les militaires-agriculteurs recevront un salaire variant entre trois et quatre dollars. — Dépenses de voyage aux frais de l'armée.

Ottawa, 4 (P.C.) — Le ministre du Travail, l'hon. H. Mitchell, a annoncé hier soir que les plans sont maintenant complétés pour l'assignation de soldats à un "service de ferme" pour aider à la récolte et il a ajouté que les gouvernements de toutes les provinces ont accepté de coopérer avec le gouvernement fédéral dans ce plan.

Après, le département de la Défense nationale avait annoncé que les soldats qui obtiendraient un salaire supplémentaire de 50 cents par jour, en plus de leur salaire régulier, et qu'ils recevraient un billet de retour pour les destinations ne dépassant pas 500 milles, des billets de repas et des salopettes. Ceux qui iront à plus de 500 milles devront payer leur passage au delà de cette limite.

Vol d'auto

Montréal, 4 (P.C.) — Edouard Rivest, 18 ans, de Windsor, Ontario, et Gordon Young, originaire d'Écosse, ont été conduits hier soir, de Trois-Rivières, sur des accusations de vol d'automobile, par deux agents de la police de Québec.

Congrès d'imprimeurs

Montréal, 4 (D.N.C.) — Les unions affiliées à la fédération des unions internationales des métiers de l'imprimerie de la province de Québec sont avisées que le deuxième congrès de la fédération se tiendra en la salle du Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec, le samedi, 22, et le dimanche, 23, courant. Les séances continueront le jour suivant jusqu'à épuisement du programme.

Une fière peur Arrestation et aveux des auteurs du crime de St-Elphège d'Yamaska

La Sûreté provinciale opère l'arrestation de deux jeunes gens qui avouent leur participation au crime. — L'enquête du coroner sera tenue cet après-midi à St-Elphège. — Un complet maculé de sang est retrouvé à Québec.

Montréal, 4 — (D.N.C.) — Après une nuit de filature, d'appels téléphoniques, d'interrogatoires de nombreuses personnes et de mise en opération de pièges et trucs dignes de romans policiers de la meilleure venue, la Sûreté provinciale a capturé les deux présumés auteurs du crime de St-Elphège, dans la nuit de vendredi à samedi dernier.

M. Godbout ne peut venir à Québec cette semaine

Au bureau du premier ministre, on nous a appris, hier après-midi, que l'hon. Adélard Godbout ne pourra venir à Québec, cette semaine. Il devait arriver ce matin à l'hôtel du gouvernement et présider une séance du cabinet dans le cours de la journée.

Toutefois, le premier ministre réunira quelques collègues à Montréal, ce soir, afin de se tenir au courant des affaires de la métropole, et disposera avec leur concours des questions d'administration les plus pressantes. Cette séance du cabinet sera tenue au bureau du chef du gouvernement, dans la métropole.

Vacances à la filature de St-Gregoire ?

Des représentants ouvriers de la filature de la Dominion Textile, de St-Gregoire de Montmorency, nous ont dit hier qu'il n'était pas question de leur demander de prendre des vacances non payées, pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre.

On nous a dit, dans un journal montréalais, que les employés de la filature de Sherbrooke, de la Dominion Textile avaient décidé de prendre des vacances non payées, après l'échec de leur demande auprès des autorités de la compagnie, à Montréal. Le journal disait qu'il en serait probablement ainsi dans les filatures de Magog, Drummondville et St-Gregoire de Montmorency.

Campagne de recrutement de la Marine

Les quartiers généraux de la Marine à Québec viennent d'annoncer que vendredi et samedi de cette semaine seront deux jours de recrutement intensif pour la Marine.

Les ouvriers de trois avionneries de Montréal déclarent la grève

20,000 hommes et femmes, membres de l'Association internationale des Machinistes, tentent par ce moyen d'obliger le Conseil du Travail à leur accorder le boni de vie chère complet. — Hier, à trois heures.

Montréal, 4 (P.C.) — Les ouvriers de trois avionneries de Montréal, qui emploient environ 20,000 hommes et femmes, sont entrés en grève, hier, dans une tentative pour obliger le gouvernement fédéral à leur accorder le paiement rétroactif d'un boni de vie chère complet.

Comité administratif

Son Honneur le maire Borne a convoqué pour cet après-midi le comité administratif. Plusieurs questions importantes seront discutées au cours de cette réunion.

E.-C. Grimley se noie à la Pointe-Magog

Pointe-Magog, P.Q., 4 (P.C.) — M. E.-C. Grimley de Montréal, président de la R.C.A. Victor Limited, s'est noyé dans le lac Memphrémagog, hier, alors qu'il est tombé de l'embarcation à voile sur laquelle il se trouvait. Il était âgé de 52 ans.

Chicoutimi et Montmagny

Le camp de Chicoutimi est appelé à devenir le centre de tout le personnel du corps des forestiers canadiens, sous le commandement du major John Larsen. Ce corps, stationné jusqu'ici à Valcartier, sera remplacé là par d'autres troupes. Nombre d'unités doivent être transférées ici et là, dans la région militaire, et le camp de Montmagny aura sa part. Ce camp est sous le commandement du lieutenant-colonel Cortland Fages. Il doit aussi prendre de l'importance avec le développement de la région militaire.

Le personnel du dépôt du district sera déménagé au camp de Lauzon

Le commandant du district militaire no 5, le brigadier Edmond Blais annonce que les bureaux des Cove Fields seront affectés à d'autres usages. — Pas d'hôpital militaire à Lauzon. — A Rimouski et à Montmagny.

Sauvetage d'un garçonnet à Beauport

Beauport, 4 (D.N.C.) — Un sauvetage émouvant s'est déroulé dimanche après-midi, vers 3 heures, à un endroit connu sous le nom de "plage L'Islet" sur la rivière Montmorency, à Ste-Thérèse de Beauport.

M. Blaise Nolet, 20 ans, fils de M. Joachim Nolet, 341 rue Royale, à Beauport a eu le crédit de ce sauvetage après avoir rescapé le jeune Gaston Mathieu, 14 ans, fils de M. Donat Mathieu, 159, 10e Rue, Québec.

A St-Sacrement

Deux cérémonies religieuses ont marqué hier le 75e anniversaire de la mort du Bienheureux Pierre-Julien Eymard, fondateur de la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement, en la paroisse du Très-Saint-Sacrement.

Une jeune fille échappe à une mort affreuse

St-Joseph de Beauce, 4 (D.N.C.) — Une jeune fille de Beauce-Jonction mademoiselle Rita Giguère, a failli brûler vivante, hier, lorsque des flammes jaillirent d'une machine et se communiquèrent à ses vêtements.

La jeune fille est employée dans une manufacture de chaussures de Vallée Jonction. Les flammes, jaillies d'une machine, se communiquèrent rapidement aux jambes et au bas de la robe de la jeune fille. Heureusement, des compagnes de travail s'empressèrent d'éteindre les flammes qui menaçaient de consumer la jeune fille.

Des soldats des E.-U. pourraient être exemptés de toute poursuite

La Cour suprême décide que le gouvernement fédéral a le droit de passer une législation dans ce sens. — L'opinion des juges est divisée. — Les militaires américains en service au Canada ne sont pas actuellement exemptés.

Ottawa, 4 (P.C.) — "Le gouvernement fédéral a le pouvoir d'adopter des lois dans le but d'exempter de toutes procédures criminelles devant les tribunaux canadiens les militaires américains en service au Canada". C'est ce qu'a décidé la Cour suprême.

Soulagement de l'ASTHME KELLOGG

Asthme et Fièvre des foies

Le département de la Défense nationale a annoncé de son côté que les soldats qui obtiendraient un salaire supplémentaire de 50 cents par jour, en plus de leur salaire régulier, et qu'ils recevraient un billet de retour pour les destinations ne dépassant pas 500 milles, des billets de repas et des salopettes. Ceux qui iront à plus de 500 milles devront payer leur passage au delà de cette limite.

Le département de la Défense nationale a annoncé de son côté que les soldats qui obtiendraient un salaire supplémentaire de 50 cents par jour, en plus de leur salaire régulier, et qu'ils recevraient un billet de retour pour les destinations ne dépassant pas 500 milles, des billets de repas et des salopettes. Ceux qui iront à plus de 500 milles devront payer leur passage au delà de cette limite.

Le département de la Défense nationale a annoncé de son côté que les soldats qui obtiendraient un salaire supplémentaire de 50 cents par jour, en plus de leur salaire régulier, et qu'ils recevraient un billet de retour pour les destinations ne dépassant pas 500 milles, des billets de repas et des salopettes. Ceux qui iront à plus de 500 milles devront payer leur passage au delà de cette limite.

Le département de la Défense nationale a annoncé de son côté que les soldats qui obtiendraient un salaire supplémentaire de 50 cents par jour, en plus de leur salaire régulier, et qu'ils recevraient un billet de retour pour les destinations ne dépassant pas 500 milles, des billets de repas et des salopettes. Ceux qui iront à plus de 500 milles devront payer leur passage au delà de cette limite.

Le département de la Défense nationale a annoncé de son côté que les soldats qui obtiendraient un salaire supplémentaire de 50 cents par jour, en plus de leur salaire régulier, et qu'ils recevraient un billet de retour pour les destinations ne dépassant pas 500 milles, des billets de repas et des salopettes. Ceux qui iront à plus de 500 milles devront payer leur passage au delà de cette limite.

Le département de la Défense nationale a annoncé de son côté que les soldats qui obtiendraient un salaire supplémentaire de 50 cents par jour, en plus de leur salaire régulier, et qu'ils recevraient un billet de retour pour les destinations ne dépassant pas 500 milles, des billets de repas et des salopettes. Ceux qui iront à plus de 500 milles devront payer leur passage au delà de cette limite.

Le département de la Défense nationale a annoncé de son côté que les soldats qui obtiendraient un salaire supplémentaire de 50 cents par jour, en plus de leur salaire régulier, et qu'ils recevraient un billet de retour pour les destinations ne dépassant pas 500 milles, des billets de repas et des salopettes. Ceux qui iront à plus de 500 milles devront payer leur passage au delà de cette limite.

Le département de la Défense nationale a annoncé de son côté que les soldats qui obtiendraient un salaire supplémentaire de 50 cents par jour, en plus de leur salaire régulier, et qu'ils recevraient un billet de retour pour les destinations ne dépassant pas 500 milles, des billets de repas et des salopettes. Ceux qui iront à plus de 500 milles devront payer leur passage au delà de cette limite.

Le département de la Défense nationale a annoncé de son côté que les soldats qui obtiendraient un salaire supplémentaire de 50 cents par jour, en plus de leur salaire régulier, et qu'ils recevraient un billet de retour pour les destinations ne dépassant pas 500 milles, des billets de repas et des salopettes. Ceux qui iront à plus de 500 milles devront payer leur passage au delà de cette limite.

Rodrigue Carrier se noie en se baignant près de l'Anse-au-Foulon

La tragédie s'est produite vers 3 heures 15, hier après-midi. — Le garçonnet se baignait en face du tunnel du C. P. R. — Les sauveteurs de la ligue de sécurité tentent en vain de le ranimer. — Agé de 11 ans.

Un jeune garçon de 11 ans, Rodrigue Carrier, demeurant à 37, rue Artillerie, a perdu la vie en se baignant dans le fleuve St-Laurent, devant les quais du port de Québec, un peu en aval de la plage de l'Anse-au-Foulon, hier après-midi.

Il était environ 3 h. 15, lorsque se produisit la tragédie. Le jeune homme se baignait devant les quais, en face du tunnel du C. P. R., lorsqu'il enfouira. Une jeune fille, Mlle Betty Taylor, s'aperçut que le jeune Carrier se noyait et s'empressa d'avertir les sauveteurs de la Ligue de Sécurité, qui se rendirent immédiatement sur les lieux.

Le corps du malheureux jeune homme fut repêché quelque temps après par M. Roland Blodet, 112 rue Signal, et Jacques Amoy, sauveteur. MM. Albert Trempanier et Jean-Yves Gosselin, tous deux sauveteurs de la Ligue de Sécurité, pratiquèrent la respiration artificielle, en attendant l'arrivée des voitures de secours de la brigade des incendies.

La voiture de secours arriva bientôt, dirigée par le capitaine intermédiaire Fernand Soucy, assisté du pompier Armand Germain Mlle Germaine Blodet, G.M.G., pratiqua au jeune homme les soins que requiert son état, mais après une heure et quart de respiration artificielle, M. le Dr Ernest Vercauteren constata la mort.

M. le vicar de Cap-Blanc administra au jeune homme les derniers secours de la religion, cependant que l'officier de circulation J.-M. Marquis, s'occupait des constatations.

Le corps de la jeune victime fut ensuite transporté au poste de secours de la brigade ambulancière St-Jean, à la plage de l'Anse-au-Foulon, où le fourgon de la compagnie Hubert Moisan vint le chercher pour le conduire à la morgue.

Le coroner du district, le Dr Paul-V. Marceau, a été prévenu de cette tragédie de l'onde et tiendra son enquête aujourd'hui, à la morgue Moisan.

À la famille si cruellement éprouvée par ce deuil, "L'Événement-Journal" présente ses sincères condoléances.

Le personnel du dépôt du district sera déménagé au camp de Lauzon

Le commandant du district militaire no 5, le brigadier Edmond Blais annonce que les bureaux des Cove Fields seront affectés à d'autres usages. — Pas d'hôpital militaire à Lauzon. — A Rimouski et à Montmagny.

Dans un communiqué officiel donné par le bureau des Relations extérieures de l'Armée, le brigadier Edmond Blais, commandant de la région militaire no 5, a annoncé divers changements qui affecteront des camps de la région militaire.

Le nouveau dépôt de district recevra une information qui avait été donnée par notre journal lundi matin, lorsque nous annonçions que le personnel du dépôt de district des Champs de Batailles déménagerait au camp de Lauzon.

Le nouveau dépôt de district deviendrait le plus grand et le plus important et fonctionnerait comme centre de distribution des militaires revenant d'outre-mer. Il n'est pas question de camp-hôpital à Lauzon, dit le brigadier, mettant fin à un rumeur qui a circulé depuis quelques semaines en notre ville. Le brigadier reconnaît cependant que les autorités militaires songent à l'installation d'un hôpital militaire de campagne, chose essentielle à tout dépôt de district. Les casernes occupées jusqu'ici par le dépôt de district, sur les Champs de Batailles, seront mises à la disposition d'autres unités stationnées actuellement en divers endroits de notre ville.

Le camp de Rimouski

Loin de fermer, comme le voudrait une autre rumeur, le camp de Rimouski prendra, d'ici peu de temps, une importance nouvelle en devenant le centre d'enseignement technique de la 5e région militaire. En fait, toutes les sections de l'enseignement techniques, installées à la citadelle et ailleurs, l'école des cuisiniers, des commis de bureau, des mécaniciens et autres, seront transférées au camp de Rimouski sous les ordres du major Gérard Pels et de son personnel de techniciens. La proximité de l'école des arts et métiers, sous la direction de M. l'abbé Arsène Gagnon, O.B.E., est un grand avantage pour l'armée. Cette école, en effet, a fourni un grand nombre de techniciens qui ont pu passer directement dans les corps spécialisés. Une partie du camp sera occupée par des troupes de Québec.

Chicoutimi et Montmagny

Le camp de Chicoutimi est appelé à devenir le centre de tout le personnel du corps des forestiers canadiens, sous le commandement du major John Larsen. Ce corps, stationné jusqu'ici à Valcartier, sera remplacé là par d'autres troupes. Nombre d'unités doivent être transférées ici et là, dans la région militaire, et le camp de Montmagny aura sa part. Ce camp est sous le commandement du lieutenant-colonel Cortland Fages. Il doit aussi prendre de l'importance avec le développement de la région militaire.

Le personnel du dépôt du district sera déménagé au camp de Lauzon

Le commandant du district militaire no 5, le brigadier Edmond Blais annonce que les bureaux des Cove Fields seront affectés à d'autres usages. — Pas d'hôpital militaire à Lauzon. — A Rimouski et à Montmagny.

Dans un communiqué officiel donné par le bureau des Relations extérieures de l'Armée, le brigadier Edmond Blais, commandant de la région militaire no 5, a annoncé divers changements qui affecteront des camps de la région militaire.

Les nôtres au combat

Le Princess Pat a derrière lui un long passé chargé de gloire et d'honneur

Ce régiment de Winnipeg fut créé en 1914. — C'était le régiment d'honneur de Son Altesse Royale la princesse Patricia de Connaught. — Il reçut le baptême du feu à St-Eloi, en France, en 1914. — En Sicile.

Le Princess Patricia's Canadian Light Infantry fut créé le 10 août 1914, jour où la charte qui lui donna l'existence en fit le régiment d'honneur de Son Altesse Royale la princesse Patricia de Connaught. C'était exactement sept jours après que M. A. Hamilton Gault, de Montréal, un vétérinaire de la guerre sud-africaine, avait proposé de lever une unité de cavalerie. Après avoir étudié la question, il fut convenu que ce serait plutôt un régiment d'infanterie.

Le recrutement commença le 11 août et de toutes les parties du Canada comme aussi de toutes les classes de la société des citoyens vinrent se joindre à la nouvelle unité. Anciens combattants pour la plupart, les nouvelles recrues ne tardèrent pas à baptiser leur régiment sous le nom plus familier de "Princess Pats".

Le 19 août suivant, les cadres étaient remplis et sur un total de 1,098 hommes, 1,049 avaient servi antérieurement sous les drapeaux. On comptait dans la nouvelle unité 771 décorations et médailles. Tous

Nos écoles

Ottawa, 4. — (P.C.) Le Bureau fédéral de la Statistique a annoncé hier qu'un nombre considérable de petites écoles au Canada ont dû rester fermées ou être confiées à des instituteurs non diplômés parce que l'augmentation des revenus des instituteurs n'est pas suffisante pour combattre l'attribution relative d'autres emplois.

Opposition à la conscription du travail féminin

Le conseil général des Syndicats catholiques, siégeant hier soir, sous la présidence de M. Alphonse Roberson, ont consenti à participer à la lutte menée par la ligue ouvrière catholique, contre la conscription du travail féminin. Ils ont accepté en principe d'apposer des pancartes et des affiches dans ce sens, à l'occasion de la parade de la fête du Travail, le 6 septembre prochain.

Divers autres projets concernant la fête du Travail ont aussi été discutés par les membres du conseil général. On a annoncé que Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque auxiliaire de Québec, avait accepté de prononcer le sermon, à la messe d'armes, à l'église de Saint-Joseph de Québec, le dimanche, 5 septembre, veille de la fête du Travail.

L'affiliation du syndicat des apprêteurs et teinturiers en fourrures récemment formé à la maison de teinturerie Marsac et Laforge, a obtenu son affiliation au conseil général des Syndicats, de même que le syndicat de construction de Plessisville.

MM. Henri Petit, président, J.-Omer Pagé, secrétaire et Laurent Morency ont été nommés pour représenter le conseil québécois à la prochaine convention de la G.T.C.C., à Granby, du 19 au 22 septembre.

Maisons modernes

Birmingham, 4. — (P.C.) Dans l'espace d'une semaine, 100,000 personnes ont visité une cuisine expérimentale qu'on avait exposée. C'est là un premier pas dans l'exécution d'un plan de la municipalité pour la construction de 100-000 maisons modernes après la guerre. Des milliers de suggestions pour des changements et des améliorations ont été faites.

Entrepôt à Chambord

Chicoutimi, 4. — (D.N.C.) Au cours d'une grande assemblée de 300 ou 400 cultivateurs, tenue hier soir à Roberval, sous la présidence de M. Antoine Rivier, président de la régionale du Lac-St-Jean, il a été décidé unanimement que l'entrepôt frigorifique pour lequel un permis a été obtenu sera construit à Chambord.

Angus Macdonald fait connaître les noms des cadets de l'école navale

Le ministre de la marine a dévoilé hier les noms des cadets qui ont été choisis pour suivre les cours de l'école de la marine royale canadienne de Royal Roads, C.-C. — Un Canadien français.

Ottawa. — L'honorable Angus-L. Macdonald, ministre de la Défense nationale pour le service naval a dévoilé hier, les noms des cadets qui ont été choisis pour suivre les cours de l'école navale royale canadienne, à Royal Roads, C.-C.

Ces jeunes gens, venant de toutes les parties du Canada, devront se rapporter à l'école le 1er septembre. Les cours d'entraînement est de deux ans et prépare les élèves à devenir officiers de la marine royale canadienne.

Voici la liste complète des candidats acceptés: William Melville, Ogde, Victoria; Eric Jardine Dawson, Nelson; Gerald Maxwell B. Seloues, Vancouver; Richard Carle, Victoria; Norman S. Jackson, Oak Bay, Victoria; John Edward Dumbrie, Vancouver; Peter Leslie Fowler, Cadboro Bay; Geoffrey Victor G. France, Victoria; Peter M. Birch-Jones, North Vancouver; Graham Russell Dawson, Vancouver; Thomas L. B. Herbert, Vernon; Roger John Dickinson, Comox; John Hilton Wilkes, Vancouver; Donald F. Slocombe, Victoria; Brian Bell-Irving, West Vancouver; Geoffrey S. Hilliard, Monarch; Glen M. De Rosenroll, Moose Jaw; David C. McMorris, Winnipeg; Trevor John F. Roberts, Winnipeg; Edwin Joseph Gosford, Toronto, Ontario; Allan Woods Sutherland, Toronto; William Swinbank Lover, St-Thomas; Roger Morris, Toronto; John De Wolf Macdonald, Toronto; John Bruce Tucker, Toronto; Harvey Trist Cocks, London; Peter Robert D. MacKell, Ottawa; Frederick Wallis White, Ottawa; William Michael Phillips, Toronto; Peter McCaul Cornell; Brian MacKay, Kitchener; Donald C. Radford, Toronto; Robert Charles Stone, Toronto; Herbert D. Evans, Rockcliffe Park; Andrew Clark McMillin, Toronto; George Bell Whither, Fort William; John Dow McRuer, Vancouver; Frank Headley Phippen, Toronto; John Peter Lawson, Toronto; Leslie D. Brander, Wallaceburg; Stanley F. Mitchell, Ottawa; James A. Peterson, Montréal; William Aubrey Tetley, Town of Mount Royal; David Common, Montréal; Paul Samson, Montréal; Robert S. Hampson, Westmount; Christopher Wanklyn, Montréal; John Farquar, Halifax, N.-S.

Des Canadiens ont droit à l'Etoile d'Afrique et à la médaille 1939-43

Ce sont deux nouvelles décorations créées par le roi. — Personne ne pourra recevoir les deux décorations. — Les Canadiens qui servent en Afrique en 1943 ont droit à l'Etoile. — La garnison de Hong-Kong.

Londres, 4. — (P.C. — Par câble) Plusieurs Canadiens auront droit à l'"Etoile d'Afrique", l'une des deux nouvelles décorations récemment approuvées par le Roi et annoncées hier, L'autre décoration est la nouvelle "étoile 1939-43", que plusieurs Canadiens pourront aussi obtenir.

Personne ne pourra recevoir les deux étoiles. Le Roi annonce, le 26 juin, qu'il avait l'intention de créer les nouvelles décorations. Hier, le premier ministre a donné des détails sur ceux qui pourront les obtenir.

L'"Etoile d'Afrique" sera accordée pour service en Afrique du nord n'importe quand entre le 10 juin, 1940, lorsque l'Italie est entrée en guerre, et le 12 mai, 1943, lorsque la bataille a pris fin en Afrique. L'"Etoile 1939-1943" récompensera les états de service dans les opérations n'importe où, depuis le 3 septembre 1939 jusqu'à la fin de cette année.

Le petit groupe d'hommes de l'armée canadienne qui servit avec les armées britanniques en Afrique, au début de 1943, a aussi droit à des

agrafes portant un numéro en chiffre arabe qui indique que ces hommes ont été attachés à la 1ère ou à la 8e armée durant la période s'étendant du 23 oct., 1942, date de la bataille d'El Alamein, en Egypte, au 12 mai, 1943.

Le War Office a fait remarquer que les Canadiens seront qualifiés pour l'"Etoile d'Afrique" s'ils ont pris part à des opérations militaires en Afrique du nord.

Il n'y a pas de longueur de période de service d'indiquée pour cette récompense; un homme y aura droit qui aura simplement fait du service en Afrique du nord entre les dates spécifiées, ce qui rend éligibles à la décoration plusieurs centaines d'aviateurs canadiens.

Les Canadiens qui auront droit à la nouvelle "Etoile 1939-1943" comprendront ceux qui sont allés en France pendant une brève période, en 1940, ceux qui ont pris part aux raids du Spitzberg et de Dieppe, les hommes qui sont en Sicile, les aviateurs en Grande-Bretagne ou sur d'autres théâtres de la guerre, les marins de la flotte de guerre ou de la marine marchande du Canada.

Un code de prudence à l'usage des organisations clandestines

Les neuf règles de la clandestinité élaborées par Fernand Grenier. — Hitler fera tout son possible pour briser la résistance des patriotes français. — 80% des arrestations imputables à l'imprudence.

New-York, 4. — (P.A.) Radio-Alger a radiodiffusé à l'intention des patriotes français un code de prudence comportant 9 règles de clandestinité élaborées par Fernand Grenier, ancien député de S.-Denis à la Chambre française et membre éminent des organisations territoriales secrètes.

Grenier, que l'on croit en France, a déclaré en communiquant ses instructions "qu'à mesure que l'heure de la libération approche, Hitler fera tout son possible pour briser la résistance française" et il a exhorté ses compatriotes à donner la réplique à l'ennemi en recourant de vigilance et en se pliant à une discipline plus rigide.

"80 pour cent des arrestations de patriotes, a-t-il dit, sont imputables à l'imprudence et il est de toute nécessité que les soldats de l'armée secrète remédient à ce défaut. Si je suis parvenu à vivre et à mener la lutte depuis deux ans, c'est dû au fait que j'ai rigoureusement suivi les règles élémentaires de la clandestinité".

Voici les règles de clandestinité promulguées au cours de l'émission, telles que transmises, hier, par le Service d'intelligence des émissions radiophoniques étrangères des Etats-Unis: 1.—Votre travail ne concerne personne, sauf le patriote qui dirige votre groupe. N'en parlez jamais à vos parents et à vos amis. 2.—N'essayez pas de découvrir ce qui ne vous regarde pas. Si vous êtes chargé de distribuer un journal clandestin, n'avez pas du tout besoin de connaître l'endroit de sa publication ou le nom de son éditeur. 3.—Ne portez jamais sur vous et ne tenez jamais à la maison l'adresse de l'un de vos collaborateurs. 4.—Ne gardez jamais de documents à la maison. Les feuilles sont toujours possibles. 5.—N'écrivez jamais l'heure et l'endroit des réunions. Une telle imprudence peut causer votre arrestation et celle de plusieurs autres patriotes. 6.—Ne croissez pas les hôtels, les cafés et les restaurants comme lieux de réunion. Ne réunissez pas un nombre considérable de camarades en un seul endroit. En vous rendant à l'assemblée, marchez d'un pas normal. 7.—Défiez-vous de vos voisins. La Gestapo et la police de Vichy se servent de civils des deux sexes pour accomplir le travail d'espion. 8.—Surveillez-vous avec ceux qui ont été libérés de camps de concentration et de prisons. L'ennemi libère souvent d'excellents Français dans le seul but d'observer avec qui ils frayent. 9.—Si vous remarquez ou entendez parler d'activité louche autour de votre maison, n'y aillez pas.

Mort de Madame François Paradis

Beauport, 4. — (D.N.C.) — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme François Paradis, née Marie-Thérèse Langevin, survenue hier après-midi, à l'Hotel-Dieu de Québec, à l'âge de 49 ans et 3 mois. Mme Paradis, bien connue à Beauport, était malade depuis un an, environ. Elle laissera le souvenir d'une femme hautement dévouée et très charitable. Les funérailles de la défunte auront lieu vendredi matin, à Beauport. A la famille en deuil, "L'Événement-Journal" présente ses sincères condoléances.

Beau travail!

Londres, 4 (P.C.) — D'après des informations parvenues en Grande-Bretagne, des saboteurs auraient fait sauter, presque simultanément, les trois principales centrales électriques subsidiaires de Sainte-Croix, à Liège.

Ross Munro se signale de nouveau

Toronto, 4. — (P.C.) Les câblagrammes ont finalement atteint Ross Munro, correspondant de guerre de la Presse Canadienne, qui s'est frayé un chemin à travers la poussière et malgré la chaleur en Sicile depuis qu'il y débarqua avec la 1ère division canadienne, le 10 juillet dernier. Hier, il a accusé réception d'un câblagramme de la Presse Canadienne le félicitant pour son premier - mondial sur le débarquement et lui transmettant les louanges des rédacteurs.

Munro, qui est l'un des quatre correspondants de guerre canadiens à qui l'on a permis de suivre les forces canadiennes en Sicile, a répondu en ces termes: "Merci pour le plus coûteux. L'indice du vêtement, pour 1920, était de 213,1, comparativement à 100,1 en août 1939

Le coût de la vie était beaucoup plus élevé durant l'autre guerre

C'est toutefois en 1920 que l'indice du coût de la vie atteignit son sommet. — Indice de 150,5 en 1920 contre 117,2 en 1943. — Le prix des vêtements avait plus que doublé.

Montréal, 4. — (D.N.C.) — Ceux qui se plaignent du coût de la vie dans le moment, seront sûrement intéressés d'apprendre qu'il leur en coûte considérablement moins cher pour vivre, à l'heure actuelle qu'après la dernière Grande Guerre, alors que les prix avaient monté à des niveaux jamais atteints auparavant et jamais atteints depuis, d'après des chiffres publiés dans le dernier numéro de la Gazette du Travail.

Comparativement à la base de 100 pour le mois d'août 1939, juste avant le début de la présente guerre, le coût de la vie était, en général, de 150,5 en 1920, tandis qu'il n'était que de 130 en 1919 et de 118,3 en 1918. Pour le mois de mai dernier, le coût de la vie, en général, avait atteint 117,2.

Après la dernière grande guerre, ce sont les vêtements qui étaient le plus coûteux. L'indice du vêtement, pour 1920, était de 213,1, comparativement à 100,1 en août 1939

Avez-vous fait votre part? Répondez à l'intention de votre patrie en achetant des bons d'épargne de guerre.

FAITES DURER VOTRE CAFÉ PLUS LONGTEMPS — en suivant ces SIMPLES RÈGLES! 1. Achetez un café savoureux — le Café Chase & Sanborn super-riche. 2. Gardez toujours votre café dans un récipient hermétique. 3. Mesurez avec soin eau et café afin d'avoir un breuvage de la force désirée. 4. Voyez à ce que la cafetière soit toujours bien propre. 5. Ne faites jamais plus que la quantité requise. 6. Servez le café aussitôt que possible après qu'il est fait. VOUS obtenez les meilleurs cafés du monde dans le Chase & Sanborn super-riche. Pour avoir un breuvage de plus savoureux, achetez le Café Chase & Sanborn. Un café de qualité dure plus longtemps. CAFÉ CHASE & SANBORN

COMMENT PUIS-JE ÊTRE CHARMANTE? Vous ne pouvez probablement pas changer

Diagramme illustrant les traits du visage à améliorer: Le contour de votre menton, La forme de votre nez, La couleur de vos yeux, L'angle de votre front. La PEPSODENT à l'IRIUM peut rendre votre sourire plus charmant! Vous aurez plus d'aplomb... plus de charme... une personnalité encore plus agréable, si vous pouvez sourire avec confiance... à belles dents. Et vous le pouvez si vos dents brillent de tout leur éclat naturel. Assurez-vous que vos dents sont blanches et brillantes. Le film sur les dents se tache; il fait paraître les dents ternes et sans attrait. La Pepsodent à Irium enlève ce film... fait ressortir tout l'éclat naturel de votre sourire. La Pepsodent contient aussi en exclusivité la nouvelle découverte scientifique qu'est le métaphosphate composé... l'agent de polissage supérieur qui donne aux dents plus de lustre et d'éclat que jamais. La Pepsodent ne contient ni gravier, ni pierre ponce, ni décolorant... Elle est prouvée inoffensive pour l'émail des dents. Embellissez la beauté de votre sourire. N'attendez pas. Achetez aujourd'hui même de la pâte ou de la poudre à dents Pepsodent. Rappelez-vous... NE GASPILÉZ PAS DE PEPSODENT Aidez à en épargner pour les autres et il y en aura assez pour vous.

Un code de prudence à l'usage des organisations clandestines

Les neuf règles de la clandestinité élaborées par Fernand Grenier. — Hitler fera tout son possible pour briser la résistance des patriotes français. — 80% des arrestations imputables à l'imprudence.

New-York, 4. — (P.A.) Radio-Alger a radiodiffusé à l'intention des patriotes français un code de prudence comportant 9 règles de clandestinité élaborées par Fernand Grenier, ancien député de S.-Denis à la Chambre française et membre éminent des organisations territoriales secrètes.

Grenier, que l'on croit en France, a déclaré en communiquant ses instructions "qu'à mesure que l'heure de la libération approche, Hitler fera tout son possible pour briser la résistance française" et il a exhorté ses compatriotes à donner la réplique à l'ennemi en recourant de vigilance et en se pliant à une discipline plus rigide.

"80 pour cent des arrestations de patriotes, a-t-il dit, sont imputables à l'imprudence et il est de toute nécessité que les soldats de l'armée secrète remédient à ce défaut. Si je suis parvenu à vivre et à mener la lutte depuis deux ans, c'est dû au fait que j'ai rigoureusement suivi les règles élémentaires de la clandestinité".

Voici les règles de clandestinité promulguées au cours de l'émission, telles que transmises, hier, par le Service d'intelligence des émissions radiophoniques étrangères des Etats-Unis: 1.—Votre travail ne concerne personne, sauf le patriote qui dirige votre groupe. N'en parlez jamais à vos parents et à vos amis. 2.—N'essayez pas de découvrir ce qui ne vous regarde pas. Si vous êtes chargé de distribuer un journal clandestin, n'avez pas du tout besoin de connaître l'endroit de sa publication ou le nom de son éditeur. 3.—Ne portez jamais sur vous et ne tenez jamais à la maison l'adresse de l'un de vos collaborateurs. 4.—Ne gardez jamais de documents à la maison. Les feuilles sont toujours possibles. 5.—N'écrivez jamais l'heure et l'endroit des réunions. Une telle imprudence peut causer votre arrestation et celle de plusieurs autres patriotes. 6.—Ne croissez pas les hôtels, les cafés et les restaurants comme lieux de réunion. Ne réunissez pas un nombre considérable de camarades en un seul endroit. En vous rendant à l'assemblée, marchez d'un pas normal. 7.—Défiez-vous de vos voisins. La Gestapo et la police de Vichy se servent de civils des deux sexes pour accomplir le travail d'espion. 8.—Surveillez-vous avec ceux qui ont été libérés de camps de concentration et de prisons. L'ennemi libère souvent d'excellents Français dans le seul but d'observer avec qui ils frayent. 9.—Si vous remarquez ou entendez parler d'activité louche autour de votre maison, n'y aillez pas.

Mort de Madame François Paradis

Beauport, 4. — (D.N.C.) — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme François Paradis, née Marie-Thérèse Langevin, survenue hier après-midi, à l'Hotel-Dieu de Québec, à l'âge de 49 ans et 3 mois. Mme Paradis, bien connue à Beauport, était malade depuis un an, environ. Elle laissera le souvenir d'une femme hautement dévouée et très charitable. Les funérailles de la défunte auront lieu vendredi matin, à Beauport. A la famille en deuil, "L'Événement-Journal" présente ses sincères condoléances.

Laissez là vos outils... C'est le temps de se battre! PEUT-ÊTRE fabriquez-vous des bombes ou des chars d'assaut, des pièces d'aéroplane ou de navire, mais il y a une chose qui compte davantage et c'est de porter la guerre au coeur des pays ennemis. Toutes les autres tâches sont secondaires. Aujourd'hui, il est essentiel de chasser du firmament les avions de l'Axé; de couler ou de réduire en miettes ses sous-marins. Tout jeune homme prêt à faire sa part et apte au service, trouvera place dans les équipages aériens. Des avions-écoles rapides sont à votre disposition et des instructeurs expérimentés vous aideront à gagner vos ailes et à vous lancer dans la bataille des airs en moins de temps que jamais. En outre, cet entraînement spécialisé dont bénéficient les membres des équipages aériens de la R.C.A.F., vous ouvrira les cadres de l'aviation civile, après la guerre. Décidez dès maintenant que vous participerez à la bataille. Rendez-vous aujourd'hui au plus proche Centre de recrutement de la R.C.A.F. Si vous êtes bien portant, d'intelligence vive, âgé de 17½ à 33 ans, vous êtes admissible. L'absence d'instruction primaire supérieure n'est plus un obstacle à l'entraînement. Vous endosserez l'uniforme immédiatement. RETRAITES FERMEES WILLS MANRESE GROUPES et DATES Générale Jeudi, 5 août Professionnels Jeudi, 12 août Montagnards Jeudi, 19 août Hommes et jeunes gens Jeudi, 26 août Pour inscriptions S'adresser au R. F. Joseph Paré, S. J., Supérieur de la Manrèse, 108 chemin Ste-Foy Québec Tél.: 1532

# Carnet Mondain

Hier après-midi de quatre à six Son Excellence le lieutenant gouverneur de la province Sir Eugène Fiset et Lady Fiset ont reçu les étudiants des cours d'été à l'Université Laval.

Sir Eugène Fiset, Lady Fiset, madame W. Burstell, madame J. Ross, et madame Jean Carrière accueillèrent les invités. Lady Fiset portait une robe d'imprimé bleu marine et blanc, madame Burstell une robe en jersey de soie blanche, madame Ross avait revêtu une ravissante robe en chiffon bleu fleuri de blanc et madame Carrière une robe bleue nuit semée de pois rouges. Les salons et les tables étaient décorés d'une profusion de zinnias de toute couleur, de fougères et de quatre saisons blanches.

Au nombre des invités on remarquait monsieur le chanoine Cyrille Gagnon, recteur de l'Université Laval, M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, M. Luc Lacoursière, le professeur et madame Jean Lacerte, etc. Le thé fut servi dans la grande salle à dîner après que les invités eurent visité les terrains et les jardins. Parmi les élèves on remarquait des étudiants venus de toutes les parties des États-Unis et du Mexique.

Samedi matin, en l'église de St-Patrick, a été béni le mariage de mademoiselle Clara Méthuen, fille de M. et madame Eugène McKenna, décédés, à M. Georges Carlin, de Montréal, fils de M. et madame P.-J. Carlin. Pour la circonstance l'autel était décoré de roses. La mariée portait une robe en crêpe bleu sarcelle, avec des accessoires bleu-marine. Son bouquet était composé de roses roses. M. William Wilson, de Montréal accompagnait la mariée, tandis que M. Eugène Carlin, de Montréal servait de témoin à son frère. Au cours de la cérémonie un programme d'orgue fut exécuté par M. J. Hofman, organiste de St-Patrick. M. et madame Georges Carlin partirent ensuite pour un voyage en auto dans les Laurentides. Pour le voyage, madame Carlin portait un costume bleu turquoise et des accessoires bleu-marine.

Madame Ovide Sioui et sa nièce mademoiselle Adrienne Benoit, du

Madame Paul Gravel et son frère M. Albin Gravel, du chemin Ste-Poy, partiront dimanche pour les provinces maritimes et feront un séjour de plusieurs semaines sur l'île du Prince-Édouard.

M. et madame Louis Turgeon sont rentrés en ville après avoir passé quelque temps au Whitefish Lodge.

M. et madame Ulysse Gaucher, M. et madame Emile Nicol et mademoiselle Anna Nicol, de Roxton Pond, étaient de passage à Québec récemment.

Mademoiselle Gemma Côté a reçu au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Margelle LePage, à l'occasion de son prochain mariage.

Montréal et ailleurs

M. et madame J.-M. de Boog ont eu l'honneur de déjeuner avec Son Altesse Royale la princesse Juliana de Hollande. M. de Boog est un membre du conseil extraordinaire de Hollande.

M. et madame Wille Kelly, de Berlin, N. H., annoncent la naissance d'un fils Roger qui a eu pour parrain et marraine, M. et madame Léonidas Pratt, de Worcester, Mass.

M. et madame Jean Pérouse, de Chicoutimi, qui ont passé quelque temps à Ottawa, sont actuellement dans notre ville, les invités de l'échevin et de madame Henri Gagnon.

M. et madame Louis Turgeon sont rentrés en ville après avoir passé quelque temps au Whitefish Lodge.

M. et madame Ulysse Gaucher, M. et madame Emile Nicol et mademoiselle Anna Nicol, de Roxton Pond, étaient de passage à Québec récemment.

Mademoiselle Gemma Côté a reçu au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Margelle LePage, à l'occasion de son prochain mariage.

Montréal et ailleurs

M. et madame J.-M. de Boog ont eu l'honneur de déjeuner avec Son Altesse Royale la princesse Juliana de Hollande. M. de Boog est un membre du conseil extraordinaire de Hollande.

M. et madame Wille Kelly, de Berlin, N. H., annoncent la naissance d'un fils Roger qui a eu pour parrain et marraine, M. et madame Léonidas Pratt, de Worcester, Mass.

M. et madame Jean Pérouse, de Chicoutimi, qui ont passé quelque temps à Ottawa, sont actuellement dans notre ville, les invités de l'échevin et de madame Henri Gagnon.

M. et madame Louis Turgeon sont rentrés en ville après avoir passé quelque temps au Whitefish Lodge.

M. et madame Ulysse Gaucher, M. et madame Emile Nicol et mademoiselle Anna Nicol, de Roxton Pond, étaient de passage à Québec récemment.

Mademoiselle Gemma Côté a reçu au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Margelle LePage, à l'occasion de son prochain mariage.

Montréal et ailleurs

M. et madame J.-M. de Boog ont eu l'honneur de déjeuner avec Son Altesse Royale la princesse Juliana de Hollande. M. de Boog est un membre du conseil extraordinaire de Hollande.

M. et madame Wille Kelly, de Berlin, N. H., annoncent la naissance d'un fils Roger qui a eu pour parrain et marraine, M. et madame Léonidas Pratt, de Worcester, Mass.

M. et madame Jean Pérouse, de Chicoutimi, qui ont passé quelque temps à Ottawa, sont actuellement dans notre ville, les invités de l'échevin et de madame Henri Gagnon.

M. et madame Louis Turgeon sont rentrés en ville après avoir passé quelque temps au Whitefish Lodge.

M. et madame Ulysse Gaucher, M. et madame Emile Nicol et mademoiselle Anna Nicol, de Roxton Pond, étaient de passage à Québec récemment.

Mademoiselle Gemma Côté a reçu au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Margelle LePage, à l'occasion de son prochain mariage.

Montréal et ailleurs

M. et madame J.-M. de Boog ont eu l'honneur de déjeuner avec Son Altesse Royale la princesse Juliana de Hollande. M. de Boog est un membre du conseil extraordinaire de Hollande.

M. et madame Wille Kelly, de Berlin, N. H., annoncent la naissance d'un fils Roger qui a eu pour parrain et marraine, M. et madame Léonidas Pratt, de Worcester, Mass.

M. et madame Jean Pérouse, de Chicoutimi, qui ont passé quelque temps à Ottawa, sont actuellement dans notre ville, les invités de l'échevin et de madame Henri Gagnon.

## BILLET DU MATIN

### La folle du logis

Pourquoi avoir baptisé l'imagination la folle du logis ? Ne serions-nous pas tentés de dire plutôt transformatrice du logis ?

Qui change la plus morne des existences ? La plus plate des journées ?

L'obligation en devoir agréable ? La laideur en joliesse ?

A toutes ces questions l'imagination aurait le droit de répondre : présente.

Vous munierez, cette période de votre jeunesse si incertaine, si triste, si vide ; l'imagination ne l'a-t-elle pas transformée en époque d'espérance et d'attente joyeuse ?

Madame, le jour où vous avez découvert l'existence telle qu'elle est mensongère et trompeuse remplie d'hypocrisie et de bassesses ; l'imagination ne vous a-t-elle pas aidée à voir tout ça en beauté ?

Vous rappelez-vous mademoiselle vos rêves d'enfant. Oui le prince charmant beau comme Adonis, riche, gracieux, franc et aujourd'hui le prince moderne pas toujours très joli, encore moins riche, très colére, cruel et exigeant à ses heures.

Pourtant vous aimez, vous voyez toujours en lui le héros de vos premiers rêves ; qui remerciez alors, sinon l'imagination ?

Non elle n'est pas la folle du logis mais la transformatrice dont il faut savoir se servir et non pas s'y asservir.

L'imagination c'est le rayon de soleil, la fleur d'espoir et quelque fois l'ombre dissimulatrice et bénie.

ANDRÉE

Madame Paul Hamel est rentrée d'un voyage à Québec.

M. et madame Lucien Ducharme et leur famille ont passé une semaine à St-Onge, Ont., les invités de M. Camille Ducharme.

Madame Camilla Lacoste est retournée à Ottawa après avoir passé quelques mois en ville.

Le docteur et madame Guy Hamel sont rentrés de La Malbeule, où ils ont passé quelque temps.

Madame Margot Perrault, madame Arthur Gauthier, son fils, tous de Montréal, sont à St-Raphaël de Glengarry, les invités de madame Achille Lafrance.

M. et madame P. Charette ainsi que M. et madame N. Blain, de St-Remi, sont en voyage à Toronto et Niagara.

L'Association Américaine des Femmes Universitaires a délégué, au congrès de la Fédération Canadienne, le 24 août, leur présidente, Dr Helen C. White, auteur de "A Watch in the Night", "No. Build by Human Hands", et de plusieurs ouvrages de recherche.

Dr White, native de New Haven, Connecticut, est M.A. de Radcliffe College, Cambridge, Mass., et Ph.D. de l'Université de Wisconsin, où elle est actuellement professeur aux facultés des Lettres et des Sciences.

Dr White fut membre de comité de bourses de l'A.A.U.W. de 1937 à 1941 alors qu'elle fut élue présidente nationale des Femmes Universitaires Américaines.

Voici les noms de quelques autres déléguées au congrès : Miles Madeline Lake, Edith Furniss, de Thunder Bay ; Mlle Laura Newman, de Ste-Catherine ; mesdames Douglas Thom, de Regina ; Ralph Clarke, de Moncton.

Un autre individu, qui avait estimé que le chèque sans fonds est toujours le moyen le plus économique de passer ses comptes, a comparu hier devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des sessions de la paix, sous une accusation de faux. Comme le prévenu avait remis par la suite le montant obtenu sous de fausses représentations, tout en promettant bien de ne plus recommencer, le juge le bénéficiaire d'une sentence suspendue. Le procureur de l'accusé avait de plus représenté au tribunal que son client était père de quatre enfants et qu'il perdrait certainement sa position s'il était condamné à un stage en prison. Un cautionnement de \$300 fut toutefois exigé par M. le juge Fortier.

Action renvoyée

Une action au montant de \$8,700, prise par M. Arthur Lessard contre M. J.-A. Pélessier, a été renvoyée hier par l'hon. juge Oscar Boulanger, de la Cour supérieure. Le tribunal a maintenu le défendeur dans ses conclusions, déboutant le demandeur de son action avec dépens et avec réserve de ses autres recours.

Bruits dans l'estomac

Impuotables ou gaz sont ennuyeux et désagréables! Obtenez du soulagement avec Double-O-Pepsin

Les avis de naissances et de mariages, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent \$1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

## POUR LES GOURMETS

**MENU**  
Déjeuner.—Jus de fruit glacé, petits gâteaux au son avec miel ou gelée de prune, fruit frais, breuvage au goût.  
Dîner.—Soupe aux tomates, poulet frit dans la poêle, pommes de terre.

**TARTELETTES AUX FRUITS**  
Combinés 2 tasses de fruits (raisins, framboises et autres fruits) avec 3-4 tasse de sucre, 2 œufs, 1 tasse de farine, 1-2 œuf, à thé de muscade et 1 œuf à table de beurre ou de graisse. Roulez une pâte à



Tomates farcies à la volaille et aux légumes. Des morceaux de blanc d'œufs cuits à la coque font une garniture originale. Disposez ces tomates sur un lit de laitue et assaisonnez à la mayonnaise.

terre pilées, tête de laitue avec mayonnaise et céleri, poudingue au riz avec sauce au caramelle, breuvage.  
Souper.—Poilage minestrone, sauce brune accompagnant un morceau de bœuf braisé, pommes de terre nouvelles, tomates farcies, tartelettes aux fruits avec crème glacée au goût, breuvage.

tarte d'un huitième de pouce d'épaisseur et coupez en 12 cercles de 6 pouces chacun. Placez environ 8 cerises sur chaque demi-cercle, pressez les bords avec une fourchette et faites quelques ouvertures sur le dessus de chacun. Faites cuire pendant 25 à 30 minutes dans un fourneau de 420° environ. Recette pour 12 tartelettes.

### Nouvel insecte ravageur dans les cantons de l'est

Le ministère provincial de l'Agriculture nous signale l'apparition d'un nouvel insecte qui constitue, actuellement, une menace pour les cultures de fèves dans les cantons de l'est. Il s'agit de la "bête mexicaine des fèves", qui a causé de graves dégâts, depuis quelques années, au Mexique et aux États-Unis.

Le Dr Georges Gauthier, entomologiste provincial et chef de la division de la protection des plantes, nous a communiqué quelques renseignements sur les origines et la nature de ce nouveau ravageur.

"Bien que la bête mexicaine des fèves puisse se nourrir de préférence sur les variétés de fèves connues, elle s'accroît aussi très bien de plusieurs autres plantes", nous a-t-il dit. "La luzerne, le trèfle d'odeur, la fève de Lima, la fève soja, etc., sont autant de plantes qui l'hébergent et lui fournissent une excellente nourriture".

Cet insecte est originaire de la partie méridionale de l'Amérique du nord. En 1942, il traversait les frontières canadiennes et on en trouva des premiers spécimens à Newcastle Creek, N.-B. Et cette année, les premiers spécimens trouvés dans le Québec sont parvenus du comté de Brome.

Le meilleur moyen de répression consiste à saupoudrer ou pulvériser le feuillage des plantes attaquées avec une poudre composée d'une livre de crovite et de trois livres de plâtre, de talc ou de soufre. La pulvérisation peut être appliquée en faisant dissoudre trois livres de poudre dans 40 gallons d'eau.

Pour enrayer dès le début le fléau de la bête mexicaine des fèves, on demande à tous les propriétaires de champs, surtout situés dans les cantons de l'est, près de la ligne 45e, de bien surveiller leurs champs et de faire parvenir aux autorités du ministère de l'Agriculture des spécimens d'insectes apparemment nouveaux.

### Procès le 17

Le procès de Roger Picard, accusé de voies de fait simple sur la personne d'une jeune fille, a été remis au 17 de ce mois par M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix.

### Assouplissez

ARTICULATIONS et MUSCLES FATIGUÉS  
Frottez-les copieusement avec ce Minard et goûtez les bienfaits que ce liniment bien connu procure à l'hanneton depuis plus de 60 ans. Contre courbures, torsions, douleurs, sensibilité des muscles ou articulations; contre rhumes et maux de gorge ordinaires, contre pellicules et affections cutanées, le Minard est excellent. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui même.



### TARZAN

Episode 998  
En colère Tygo le suivit, mais il se prit au fil de chasseurs et tomba à terre.



Comme les Askaris sortaient de leurs cachettes, Tygo déchira le fillet et en tua un.



Pris de peur, Jed Ferrer fit feu sur les monstrueux gorilles.



### Elue prieure générale des Dominicaines

Des élections générales ont eu lieu hier matin, chez les Soeurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, du Chemin Saint-Louis, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Jean-Marie Rodrigue, Ville-neuve, archevêque de Québec, qui était accompagné de MM. les abbés Paul Nicole et Irénée Frenette.

Voici le nom des nouvelles élues: Prieure générale, la Très Révérende Mère Marie de la Paix, religieuse; 1ère conseillère et assistante Mère Marie Imelda; 2ème conseillère: Mère Gérard Majella; 3ème conseillère: Mère Dominique Cesias; 4ème conseillère et secrétaire: Mère Jeanne du Portugal; Économe générale: Mère Marie-Raphaël.

Maitresse des novices: Mère Marie du Bon-Secours, religieuse. Maitresse des Professes temporaires: Mère Madeleine de Pazzi et Mère Marie de l'Incarnation, religieuses.

L'eau est nécessaire à tout être vivant pour respirer et digérer sa nourriture.

### Votre horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

4 AOUT 1943  
21 mars au 20 avril (Bélier) — Soyez ferme et déterminé.  
21 avril au 20 mai (Taureau) — Portez attention à votre santé.  
22 juin au 23 juillet (Cancer) — Mettez votre ingéniosité à prix.  
24 juillet au 22 août (Lion) — Mettez de côté votre mauvaise humeur!  
23 août au 23 octobre (Balance) — Évitez les distractions malsaines.  
24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous gagnerez beaucoup à être morigéné.  
23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Il s'agit de se faire.  
23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — L'avenir est à ceux qui osent.  
22 janvier au 20 février (Verseau) — Ne soyez pas conformiste.  
21 février au 20 mars (Poissons) — Surveillez votre langage.

Si vous souffrez de DOULEUR MENSUELLE FEMININE

Vous qui souffrez de crampes, mal de tête, courbature, et sensations de fatigue, nervosité — dus aux dérèglements féminins — vous devriez essayer le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham. Il a un effet calmant sur l'un des organes les plus importants de la femme. A aussi excellent tonique de l'estomac. Fabrication canadienne. Il vaut la peine de l'essayer.

COMPOSÉ VEGETAL LYDIA-E. PINKHAM

## Le moment de repos qui rafraîchit

Bien accueilli en temps de paix... encore mieux accueilli dans les usines de guerre

La production de guerre a besoin d'être activée. Il n'y a pas de temps à perdre au travail. Les moments de repos bien répartis et bien calculés sont le moyen efficace de faire en sorte que chaque minute compte. Ils diminuent la tension, brisent la monotonie, et font augmenter la production. Ajoutez une boisson rafraîchissante à un moment de repos et vous avez des ouvriers contents.

Le Coca-Cola glacé est une boisson rafraîchissante qui fait plus que de désaltérer. Buvez-en et vous vous sentirez vraiment rafraîchi. Son goût ravigotant plaît toujours; l'on ne s'en fatigue jamais. Le Coca-Cola offre ce quelque chose de plus pour le contentement.

Autres lettres venant de directeurs d'usines d'un littoral à l'autre font ressortir ce que signifie, pour les ouvriers qui travaillent dans les usines de guerre, le petit moment qu'ils prennent pour boire un Coca-Cola glacé. C'est un moment agréable pour eux... un moyen de se rafraîchir sans quitter le travail.



THE COCA-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

### Une CREME DESODORISANTE qui, sans danger, ARRETE LA TRANSPIRATION à l'aisselle

- Elle n'attaque pas les robes ni les chemises d'hommes. Elle n'irrite pas la peau.
- Elle sèche immédiatement et peut s'utiliser après s'être rasé.
- Elle arrête instantanément la transpiration pendant un à trois jours. Elle chasse les odeurs de transpiration, garde les aisselles sèches.
- C'est une crème pure, blanche, qui ne grasse ni ne tache.
- Arrid porte le sceau d'approbation de The American Institute of Laundering comme n'attaquant pas les tissus.

**ARRID, le meilleur agent désodorisant**

Achetez-en un aujourd'hui dans un magasin qui vend des articles de toilette.

39¢ la jarre  
Autres jarres à 15¢ et 59¢

### Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4449

Cette jolie robe aux lignes princesses adoucira la ligne de celles qui ont la taille un peu forte et leur donnera une allure tout à fait juvénile. Le grand empiècement du devant, un col en V, une boucle au corsage, une manche droite sont autant de détails qui en font une toilette charmante et pratique.

Ce patron se vend dans les grands magasins suivantes : 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. La grandeur 36 demande 3 verges 3-4 de matériel de 35 pouces de largeur.

Adressez votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL QUÉBEC, P. Q.

Ecrire libellément votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

M. P. Les instructions servent avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

### Helen-C. White chez les femmes universitaires

L'Association Américaine des Femmes Universitaires a délégué, au congrès de la Fédération Canadienne, le 24 août, leur présidente, Dr Helen C. White, auteur de "A Watch in the Night", "No. Build by Human Hands", et de plusieurs ouvrages de recherche.

Dr White, native de New Haven, Connecticut, est M.A. de Radcliffe College, Cambridge, Mass., et Ph.D. de l'Université de Wisconsin, où elle est actuellement professeur aux facultés des Lettres et des Sciences.

Dr White fut membre de comité de bourses de l'A.A.U.W. de 1937 à 1941 alors qu'elle fut élue présidente nationale des Femmes Universitaires Américaines.

Voici les noms de quelques autres déléguées au congrès : Miles Madeline Lake, Edith Furniss, de Thunder Bay ; Mlle Laura Newman, de Ste-Catherine ; mesdames Douglas Thom, de Regina ; Ralph Clarke, de Moncton.

### Chèque sans fonds

Un autre individu, qui avait estimé que le chèque sans fonds est toujours le moyen le plus économique de passer ses comptes, a comparu hier devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des sessions de la paix, sous une accusation de faux. Comme le prévenu avait remis par la suite le montant obtenu sous de fausses représentations, tout en promettant bien de ne plus recommencer, le juge le bénéficiaire d'une sentence suspendue. Le procureur de l'accusé avait de plus représenté au tribunal que son client était père de quatre enfants et qu'il perdrait certainement sa position s'il était condamné à un stage en prison. Un cautionnement de \$300 fut toutefois exigé par M. le juge Fortier.

### Action renvoyée

Une action au montant de \$8,700, prise par M. Arthur Lessard contre M. J.-A. Pélessier, a été renvoyée hier par l'hon. juge Oscar Boulanger, de la Cour supérieure. Le tribunal a maintenu le défendeur dans ses conclusions, déboutant le demandeur de son action avec dépens et avec réserve de ses autres recours.

### Bruits dans l'estomac

Impuotables ou gaz sont ennuyeux et désagréables! Obtenez du soulagement avec Double-O-Pepsin

### Double-O-Pepsin

Les avis de naissances et de mariages, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent \$1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

### CE QUE VOUS DEVEZ CONNAITRE SUR LES BOUTONS DU VISAGE

Ces vilaines taches qui défigurent le visage sont souvent le résultat d'un petit dérangement temporaire, ou d'un nettoyage mal fait.

Vous pouvez soulager la cuisson, le démangeaison, la sensibilité et faire ainsi du bien à votre peau en employant un onguent dont la médication reste en contact actif avec les endroits couverts de boutons. Appliquez-en tous les soirs et laissez-le toute la nuit. Cela fait un monde de bien.

Voilà 45 ans que les gens emploient l'Onguent Resinol à cet effet. Il calme l'irritation des conduites d'huile et empêche le nombre de boutons de surface, ce qui aide à les faire disparaître. Soigneusement nettoyer la peau au Savon Resinol aide à hâter les résultats agréables. Sa mousse doucement active est rafraîchissante et elle se rince facilement.

Achetez un pot d'Onguent Resinol et un pain de Savon Resinol à la pharmacie. Pour échantillon gratuit écrire Resinol Dept 19, Baltimore, Md.

### LE CAPITAINE JACQUES

Un commandant aimable Par FRANK TINSLEY

Comment! C'est le Capitaine! Hacker! Comment est-ce venu tel? Des ordres, capitaine — donnés par Eisenhower lui-même — je dois me rappeler les ordres. Vous le connaissez... Montrez-moi ces ordres! C'est bien aimable de sa part d'avoir pensé que nous travaillons ensemble! Qu'est-ce que c'est, Chef? Tu viens en Grèce avec moi, Hack... nous ferons partie de la gendarmerie! L'armée grecque? Va-t-il falloir que je porte des pompes et une jupe courte?

### TARZAN

Episode 998  
En colère Tygo le suivit, mais il se prit au fil de chasseurs et tomba à terre.

Comme les Askaris sortaient de leurs cachettes, Tygo déchira le fillet et en tua un.



LES REGATES DU LAC SAINT-JOSEPH AURONT LIEU LE 14 AOUT

Nombreuses rencontres dans le tournoi intermédiaire de tennis

LE BASEBALL Hier

Seniors et Juniors des Associations Nautiques du district de Québec auront leur programme séparé lors de ses 42e régates annuelles de l'Association du lac St-Joseph.

Ligue de la Cité Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison a "écrasé" les joueurs de la marine américaine par 24 à 0, hier soir, dans une joute d'exhibition qui eut lieu au stade municipal en présence de quelque 500 amateurs.

Le tournoi pour le championnat intermédiaire du district de Québec a débuté hier soir au club de tennis des Employés Civils; plusieurs rencontres de première ronde ont été disputées au cours de la soirée.

Table with 2 columns: Club, Score. Includes Montreal, Toronto, Buffalo, Rochester, Jersey City, Boston, Pittsburgh, Brooklyn, St-Louis, New York, Philadelphia, Chicago, Newark, Detroit, New-York, Milwaukee, Minneapolis, Indianapolis.

Les 42e régates annuelles du lac St-Joseph auront lieu, le 14 août, devant la plage "Lake View House". Les Juniors auront leur programme à 9 h. le matin, tandis que les seniors en viendront aux prises, l'après-midi.

Table with 2 columns: Club, Score. Includes Garnison, Marine, etc.

Table with 2 columns: Club, Score. Includes Garnison, Marine, etc.

Boxe à Shawinigan Shawinigan, 4. — D.N.C. — Le promoteur Clément Trudel présente un programme sortant de l'ordinaire, ce soir, à l'Auditorium municipal, D'abord, la lutte entre le populaire boxeur local Jean Dalry et Ralph Walton, un magnifique pugiliste noir de Montréal. Ils se sont rencontrés il y a quelques semaines, dans un combat de cinq rondes qui fut déclaré nul.

Les positions Toronto 69 42 622, Newark 57 46 583, Chicago 49 45 521, Washington 48 46 500, Cleveland 45 47 489, Boston 42 49 462, Philadelphia 39 58 402.

On remarquera en lisant le programme ci-dessous que l'on a réuni pour ces régates régates importantes un succès tout aussi complet que celle de l'an dernier.

Jack Claybourne aura la tâche de tenir en respect vendredi, le brutal Monte La Due dans une semi-finale limitée à dix minutes.

Le jeune Victor Corbin, lanceur du St-Gervais dans la Ligue Junior, a lancé les trois dernières manches de cette joute; il réussit alors à retirer 6 joueurs au bâton; ce lanceur a tout simplement épaté les amateurs.

27 parties ce soir dans le tournoi du club Belvédère La cédule des tournois, pour le championnat de tennis du club Belvédère se continuera, ce soir, alors que l'on présentera plusieurs parties sur les courts de la rue Calixa Lavallée.

Programme double à Saint-Emile St-Emile, 4 (Spécial) — Deux rencontres de tennis ont lieu, dimanche dernier, à St-Emile, alors que le club de balle-molle de l'endroit a divisé avec le Staff Office de Québec qui gagna la 2e partie par 5 à 1 après avoir perdu par 11 à 9 dans la 1ère joute.

La finale du tournoi double-mixte, à Everell, aura lieu ce soir, à 8 h. 30 précises, alors que Mlle Madeleine Pouliot et Henri Simard en viendront aux prises contre Mlle Rachelle Vaillancourt et Jean-Paul Turcot.

Monte La Due et Claybourne en finale le 6 Jack Claybourne aura la tâche de tenir en respect vendredi, le brutal Monte La Due dans une semi-finale limitée à dix minutes.

Le Ruel a disposé des tanneurs, hier soir, au stade Dillard des Ormeaux, à St-Malo, au compte de 12-6.

Un défi Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David. On pourra répondre à ce défi par la voix de notre journal ou encore en communiquant avec le gérant Boutin, le soir, de 6 à 7 heures.

Une victoire du club Villeneuve Le club de balle-molle J.-B. Villeneuve remporte une victoire de 15 à 6 contre le restaurant Savard, de Loretteville, au début de la semaine. Les vainqueurs ont également gagné par défaut contre certain autre club, qui, après avoir accepté le défi, ne s'est pas rendu sur le terrain le 1er août.

Les lieutenants Loaring s'adonne à la course en Angleterre Londres — Le lieutenant Johnny Loaring, R. C. N. V. R., de Windsor, Ontario, qui prit part aux jeux olympiques de même qu'aux jeux de l'Empire britannique après s'être entraîné toute sa jeunesse aux courses d'obstacles, avoue qu'il rencontrera depuis la guerre de nombreux obstacles.

Le lieutenant Loaring s'adonne à la course en Angleterre Londres — Le lieutenant Johnny Loaring, R. C. N. V. R., de Windsor, Ontario, qui prit part aux jeux olympiques de même qu'aux jeux de l'Empire britannique après s'être entraîné toute sa jeunesse aux courses d'obstacles, avoue qu'il rencontrera depuis la guerre de nombreux obstacles.

Le Ruel a disposé des tanneurs, hier soir, au stade Dillard des Ormeaux, à St-Malo, au compte de 12-6.

Jules Huot au Seignior Club Seignior Club, 4 — Un intéressant match de golf aura lieu, les 7 et 8 août prochains, sur les terrains du Seignior Club. Cet événement sportif sera au profit de la Croix Rouge.

Deux joutes de la Ligue Senior à Saint-Malo La deuxième joute sera intéressante et très importante pour les deux clubs. D'abord, le Champlain Leather désire participer au détail et il lui faudra certainement une victoire, ce soir, pour améliorer son standing. De son côté, le Centre sportif Limoilou devra reprendre son aplomb s'il ne veut pas reculer encore vers le 6e rang.

Séance de lutte au camp Lauzon Les Chevaliers de Colomb de Lévis présenteront une autre séance de lutte, vendredi soir, au camp de Lauzon, à la limite de la ville.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de balle-molle "Quebec Store", de Lévis, lance un défi au "Chez Houde" de Québec pour jouer dimanche prochain, sur le terrain du Québec Store, à St-David.

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Le club de la Garnison impose un "blanc" de 24 à 0 à la Marine

Advertisement for SLATER shoes, featuring an illustration of a woman in a dress and high heels, with the text 'ELLE NE PASSE PAS INAPERÇUE' and 'SLATER'.

### Résultats la journée même... ESSAYEZ VOTRE CHANCE

Une petite annonce publiée dans "L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL" le matin produira des résultats le jour de sa publication.

**SIGNEZ : 7116**

"L'Événement-Journal" est publié et imprimé sous les auspices de la Couronne et de la Ville de Québec, par "LE BOLLÉ" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

### TARIF des annonces classifiées L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

Tél. : 7116

1 insertion — 25 mots ou moins... 29¢  
 2 insertions — 25 mots ou moins... 58¢  
 3 insertions — 25 mots ou moins... 87¢  
 4 insertions — 25 mots ou moins... 116¢  
 5 insertions — 25 mots ou moins... 145¢  
 6 insertions — 25 mots ou moins... 174¢  
 7 insertions — 25 mots ou moins... 203¢  
 8 insertions — 25 mots ou moins... 232¢  
 9 insertions — 25 mots ou moins... 261¢  
 10 insertions — 25 mots ou moins... 290¢

### ON DEMANDE A ACHETER

FAVONS PLUS HAUT PRIX pour sacs vides, poches, guenilles, etc. Payons transport, provenant du Lac-St-Jean, Rivière-Long, Rimouski, La Tuque, QUÉBEC, SACK SUPPLY, 45, ST-FRANÇOIS, QUÉBEC, TÉL. 4-4961, C.O. 8816-82913-G

### SERVANTE DEMANDEE

SERVANTE DEMANDEE dans famille 4 personnes Lavage en dehors, très bon salaire. Tél. 3-7363, après 6 hrs, 2-4123, LO-1040-88479-C

### ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc. avec endosseur solvable. COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD., 87, RUE DE LA COURONNE (Ch. 215), Tél. 74488, HFO-710-58513-C

### ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas  
 25 ST-STANISLAS, Tél. 2-7490. Anglais, français, arithmétique, géométrie, algèbre, calcul différentiel, calcul intégral, anglais ou bilingue, baccalauréat, tous les examens de la province. Cours d'été.

### "EXTERMINATION, VERMINES"

COQUELLES, PUNAISES  
 RATS, SOUSIS, etc. Poudre mystérieuse, Liquide Myxol et Blistol. Assainissement par gaz. Tout travail garanti par écrit. Estime gratuite. MARIEU & MARIEU, 140, DU PONT, tél. 2-8390. BIX-88-2469-C

### LINGERIE DE SECONDE MAIN

Quebec New Second Hand Jobbers  
 GROS ET DETAIL — Venez ou écrivez directement à notre magasin pour marchandises neuves, usagées, à des prix défiant toute compétition. Demandez catalogue gratis. 441, RUE ST-JOSEPH, Québec. LO-CDHC-88188-0

### Catalogue Grat

Spécialités dans ligne neuf, usagé, gros et détail. Marchandises, Jobbers, Colporteurs, écrivent maintenant pour Catalogue rempli de prix plus bas que bon marché. Une commande vous coûtera de la haute qualité de notre marchandise et de nos bas prix. Adressez bien vos lettres à LA CHE ASSIS, 30 ST-JOSEPH, QUÉBEC. NLX-CDHC-57244-C

### MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDIE. Epreuve de feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chaufferie privée, internes en permanence, médecin au cheff pour malades privés et semi-privés. Secours d'hospital, reactions néologues, traitements toutes affections. Avantages réguliers. Demandes admission à l'avance. Discretion assurée. Mère Directrice, 682 Chemin Ste-Foy, Québec. HRO-Mat-R-38304-E

### Charmant à faire

Par LAURA WHEELER  
 No 644

Ce pensez-vous de la beauté de ce riche pan... des oiseaux bleus, symbole de bonheur... tout pour vous, à faire dans une broderie voyante. Mettez-les sur toiles, dessus d'oreillers, panneaux. Le patron 644 contient un calque de douze motifs variant de 8 3/4 x 12 1/2" à 1 1/2 x 2 1/2"; points; liste de matériel requis.

Adressez votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL, QUÉBEC, P. Q.

Écrivez libellément votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25¢. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Les instructions servent avec des patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

644 by Laura Wheeler

### Nouvelle goélette

On vient de terminer, dans l'anse du Cap-à-la-Branche, à l'île-aux-Coudres, la construction d'une goélette, la "Mont-Laurier", appartenant aux frères Abel, Louis et Rosario Harvey, qui en a dirigé la construction. L'équipage du nouveau vaisseau comprendra le capitaine, Rosario Harvey, qui sera assisté de M. Alphonse Desjardins, de l'île-aux-Coudres, et des ingénieurs Léopold Perron et Gabriel Harvey, de l'officier de bord Leonce Harvey, et du maître-cuisinier Abel Harvey.

### Un 4e énumérateur se livre à la Gendarmerie

Montréal, 4 (D.N.C.) — Henry Goldenberg, 4414, rue St-Urbain, le quatrième énumérateur du comté de Cartier incriminé dans l'affaire des listes électorales de ce comté, s'est livré à l'agent J.-R. Oulmet de la Gendarmerie Royale, hier, à son retour d'un voyage à l'extérieur de la ville. Il comparait quelques instants plus tard devant le juge J.-C. Langlois, sous l'accusation d'avoir inclus dans les dites listes les noms de personnes qu'il savait ne pas posséder de droit de vote. Goldenberg a nié sa culpabilité et son procès fut fixé au 10 du courant. Un cautionnement de \$950, ou un dépôt en argent de \$100 a aussi été fixé pour sa remise en liberté provisoire.

Quant aux trois autres prévenus soupçonnés du même délit, Leonard Sullivan, 32 ans, Pearl Kugelmann, et Max Ruben leur procès doit avoir lieu aujourd'hui.

### Réunion annuelle des comptables agréés à Québec

Les membres du conseil de Montréal de la Société des Comptables Agréés de la province de Québec, suivant une coutume qui date de plusieurs années, sont venus à Québec lundi, le 2 août, tenir leur assemblée régulière d'été.

A l'arrivée du bateau, ils ont été accueillis par le président du comité local de réception, M. Jacques LeRue, et ils ont été reçus ensuite au chalet du club Royal Québec, à Boischatou, où un lunch leur a été servi. Un bref discours de bienvenue a été prononcé par M. Geo.-Henri Boulet, président du groupe de Québec, et M. C.-F. Elderkin lui a répondu au nom du conseil de Montréal.

Le lunch a été suivi d'un tournoi de golf, dont M. John O'Neill, de la firme McDonald, Currie & Co, est sorti vainqueur.

La réunion de cette année était renforcée par la présence de M. Kris-A. Mapp, de Toronto, président de la Société Canadienne des Comptables Agréés, qui en a profité pour inviter les membres de Québec à assister au congrès annuel de la Société, qui aura lieu à Toronto les 15 et 16 août prochains.

### Cinq noyades au lac Kénogami; un canot chavire

Chicoutimi, 4. (D.N.C.) — Cinq noyades ont été enregistrées au Lac Kénogami dimanche, et quatre d'entre elles sont produites lorsqu'un canot automobile, contenant neuf personnes, a chaviré. Cinq des passagers de cette embarcation ont réussi à se sauver, cependant que les autres disparaissent sous les eaux. Les victimes de cette tragédie sont:

M. Emile Caron, 26 ans, époux de dame Donaldia Castonguay et père de deux enfants. Il était le fils de M. Charles Caron, directeur de funérailles, de Jonquière.

Le lieutenant Leo Normand, du Royal 22e Régiment, 24 ans, marié et domicilié à Kénogami.

M. Léonard Tremblay, 20 ans, fils de M. Adolphe Tremblay, de Jonquière.

M. Yvon Tremblay, 15 ans, de Kénogami.

En outre, M. Joseph-Benoît LeRoux, de Sherbrooke, âgé de 26 ans, est mort lorsque la chaloupe dans laquelle il se trouvait a chaviré, dans le lac Kénogami.

### Chronique de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

MERCREDI, 4 AOÛT

8.00 CHRC — Nouvelles du SOLEIL  
 9.30 CHV-CBF — Les chansons que vous aimez  
 10.30 CHRC — Radio-Journal LE SOLEIL  
 10.30 CHV-CBF — Musique enregistrée  
 11.00 CHV-CBF — Grande Soeur  
 11.45 CHRC — Théâtre agricole  
 12.00 CHV-CBF — Jeunesse dorée  
 12.15 CHV-CBF — Nouvelles du SOLEIL  
 12.30 CHV-CBF — Les chansons que vous aimez  
 1.00 CHV-CBF — Le Réveil Rural  
 1.30 CHV-CBF — Tante Lucie  
 1.45 CHV-CBF — La métairie Banouart  
 1.45 CHV-CBF — Fanfare de la marine américaine  
 2.30 CHV-CBF — Répondi avec Marcel Houll, contrebasse, Renee Morissette, pianiste  
 3.00 CHV-CBF — Concert Alouette  
 3.30 CHV-CBF — Trio instrumental  
 3.35 CHV-CBF — Les chefs-d'oeuvre de la musique  
 4.15 CHV-CBF — Régal de chant  
 4.30 CHV-CBF — Orchestre à cordes  
 5.30 CHV-CBF — La rue principale  
 5.45 CHV-CBF — Pierre et Pierrette  
 5.50 CHV-CBF — La fête des fruits  
 6.10 CHV-CBF — La femme et l'actualité  
 6.15 CHV-CBF — Nouvelles  
 6.30 CHV-CBF — Walter Cassell, baryton  
 6.30 CHV-CBF — Causette  
 Jean-Louis Gagnon  
 7.00 CHV-CBF — L'homme et son péché  
 7.15 CHV-CBF — Les chansons du soldat Lebrun  
 7.15 CHV-CBF — Le Don Juan de la chanson  
 7.15 CHV-CBF — La vie commence demain  
 7.30 CHV-CBF — Nouvelles françaises de la B.R.C.  
 7.45 CHV-CBF — La fiancée du Commando  
 8.00 CHV-CBF — Cœur de femme  
 8.00 CHV-CBF — Sérénade pour cordes avec Marcel Richard  
 8.15 CHV-CBF — Guy Ducharme, pianiste  
 8.30 CHV-CBF — Histoires de chez-nous  
 8.30 CHV-CBF — La course au trésor  
 8.30 CHV-CBF — Les chansons de l'été  
 8.30 CHV-CBF — Châteaux en Espagne  
 9.30 CHV-CBF — Quart d'heure de la valise  
 10.00 WABC-CAC — "Great moments in music avec Jean Teysoun, soprano, Jean Percé, ténor et Robert Weade, baryton  
 10.00 CHRC — Le Carrousel de l'air  
 10.15 CHV-CBF — Les Hebdos et le temps présent, M. Clément Marchand  
 10.30 CHV-CBF — Théâtre anglais  
 10.30 WABC — Joe Hurlb, pianiste au programme "Crests Blanca Carovini"  
 10.30 CHV-CBF — Régal d'orgue avec Arthur Hébert  
 10.45 CHV-CBF — Musique de Concert  
 11.00 WABC — Golden Gate Quartet  
 11.00 CHV-CBF — L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL  
 11.15 CHV-CBF — Orchestre de Concert Columbia, dirigé par Howard Barlow, Ellen Farrell, soprano  
 11.30 CHV-CBF — PROGRAMMES D'ANGLÈTERRE  
 3.15 — London Calling  
 4.45 — Nouvelles et commentaires  
 8.00 — Revue hebdomadaire des activités de la Marine et l'Aviation canadiennes  
 10.00 — Chœur et orchestre  
 11.00 — Nouvelles

### Tous les moyens sont bon, pour les nazis

Limousine, 4. (P.C.) — Les méthodes déloyales des Allemands pour recruter des jeunes Français à envoyer travailler en Allemagne ne se comptent pas. Certains, ces centaines de jeunes gens qui se sont enrôlés dans les rangs d'une police spéciale, à la condition de n'être pas envoyés en Allemagne. Les recrues furent abritées dans des casernes, et elles commencent à subir un entraînement qui ne durera pas plus de deux jours. En effet, des groupes de jeunes gens, ont été envoyés en Allemagne, par la menace de mitrailleuses, on parvint à enrôler les jeunes gens dans des camions qui les transportent en Allemagne.

### Vieux marin décédé

Shelburn, Nouvelle-Écosse, 4. (P.C.) — Alvin Smith, ce marin qui a déjà été sur le plancher l'ancien roi George V, est mort à sa demeurée de Shelburn à l'âge de 77 ans, et il a été inhumé récemment, avec tous les honneurs navals.

Smith a fait partie de la marine royale pendant 29 ans et un jour il a été lorsque V sur le pont d'un navire lorsqu'il est venu en collision avec l'ancien roi qui était alors un jeune officier de marine.

### LE MAJOR BOWES vient au Canada!

JEUDI le 5 AOÛT

LE MAJOR BOWES en personne, donnera une émission de son fameux programme "L'Heure des Amateurs" directement du Centre D'Entraînement Rockcliffe OTTAWA, ONTARIO, le 5 août

Talents des Forces Armées du Canada en Voilette!

SOYEZ AUX ÉCOUTES POSTECKAC JEUDI, LE 5 AOÛT 9 hrs à 9 h. 30 P.M.

### L'AGENT SECRET X-9

Épisode 337

C'est tout pour le moment! Cet épisode n'est pas métré avec des soudeurs d'expérience? Rappelez-vous après le programme!

PROGRAMMES D'ANGLÈTERRE

3.15 — London Calling  
 4.45 — Nouvelles et commentaires  
 8.00 — Revue hebdomadaire des activités de la Marine et l'Aviation canadiennes  
 10.00 — Chœur et orchestre  
 11.00 — Nouvelles

### AMUSEMENTS

Fameux film au Cinéma Rialto



Bernard Lancret et Micheline Cheirel dans une scène du film "La Ker-messe héroïque (Carnival in Flanders) qui prend l'affiche aujourd'hui.

### Horaires des cinémas

**CAPITOL** — Représentations complètes à 2 hrs et 2 h. 40; 7 hrs et 8 h. 45; "Heart of a Nation" (en français) (100 min.) à 2 h. 40; 7 h. et 9 h. 25; Sujets courts à 2 h. et 4:25 hrs.; 2 h. 45.

**CARTIER** — Three Smart Girls Grow Up, 1.00, 4:25, 8:10 hrs. Rose-Marie, 2:45, 6:20, 9:50. Nouvelles, 2:30, 6:05, 9:40. Continuel tous les jours de 1.00 à 11:30 hrs.

**CANADIEN** — Achille, 1.00, 4:28, 7:52 hrs. Ultimatum, 2:58, 5:57, 9:23 hrs. Actualités 2:31, 7:25 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11:30 hrs.

**CINÉMA DE PARIS** — Werther, 12:30, 3:41, 6:30, 9:41 hrs. Education de Prince, 2:17, 8:17 hrs. Nouvelles Fox 1:47, 7:47 Reportages et annonces 1:57, 7:57 hrs. Sortie à 5 et 11 hrs.

**CAMBRAI** — Son of Fury, 2:25, 8:40 hrs. Cartoons, 1:40, 5:15 hrs. Nouvelles 2:45, 1:30, 8:20 hrs. Kiss the Boys Goodbye, 1:55, 6:50, 10:20 hrs. Comédie, 1:45, 6:25 hrs.

**EMPIRE** — Background to Danger, 1:00, 3:55, 6:50, 9:45 hrs. Sujets courts, 2:20, 5:15, 8:10 hrs. Mysterious Doctor, 2:45, 5:40, 8:35 hrs. Continuel de 1.00 à 11:30 hrs tous les jours.

**FRANCAIS** — Ten Centimen from West Point, 1.00, 7.00 hrs. Don Winslow of the Navy, Ép. 10, 2:40, 8:40 hrs. Tuzo-judo junction, 2:00, 9:00. Keep Em Flying, 4:10, 10:10 hrs.

**IMPERIAL** — Tough as They Come, 1:50, 3:50, 7:00, 9:50. Silver Skates, 2:35 et 8:35 hrs. Sujets courts, 2:05, 8:05 hrs.

**PRINCESSE** — Boots and Saddles, 2:10, 8:10 hrs. The Night Monster, 3:45, 9:45 hrs. Sujets courts, 3:20, 9:20 hrs.

**RIALTO** — Le Ker-messe héroïque, 1:40, 8:25. Le train pour Venise, 2:25, 6:45, 9:35. Nouvelles, 1:30, 4:00, 8:00. Sortie 4:50 et 11:10 hrs.

**VICTORIA** — I Cover the Waterfront, 1:00, 3:00, 7:00, 9:00 hrs. Keep Em Laughing, 1:25, 4:15, 7:05, 9:55 hrs. Nouvelles 2:45, 5:35, 8:25. Cartoons 1:15, 4:10, 7:00, 9:45 hrs. CINEMA CANADA — Parachute Nurse, 1:10, 4:10, 7:10 hrs. ACADÉMIE DE MUSIQUE — Riders of the Timberline, 7:00, 9:00 hrs. Don Winslow of the Navy Ép. 11, 8:00 hrs. Bittersweet, 8:20 hrs.

### A l'Empire

BELITA, reine du patinage de fantasia, actuellement à l'écran dans le film "SILVER SKATES".

### Au Capitol

PETER LORRE avec des vedettes du film "Background to Danger" à l'affiche jusqu'à jeudi soir.

### IMPERIAL

Joyeuse idylle, mélodies enlevantes, fascinantes beautés présentées dans une merveilleuse féerie sur glace!

"SILVER SKATES" avec Henry BAKER, Patricia MORISON et BELITA

"TOUGH AS THEY COME" avec Les "DEAD END KIDS" et les "LITTLE TOUGH GUYS"

Dernier ép.: "THE SECRET CODE" JEUDI SOIR, en reprise "The Way of All Flesh" avec Akim Tamiroff.

### THEATRE CANADA

LEVIS

AUJOURD'HUI A VENDRE LA TERREUR DU QUARTIER

THE EAST SIDE KIDS IN SMART ALECKS

LEO GORCEY, ROBBY JORDAN, GABRIEL DELL

"PARACHUTE - NURSE" avec Marguerite CHAPMAN et William WRIGHT

### PRINCESSE

Deux films terrifiants et une aventure de l'Ouest.

"BOOTS AND SADDLES" avec GENE AUTRY

"NIGHT MONSTER" avec Bela LUGOSI et Lionel ATWILL

"THE MUMMY'S TOMB" avec Lon CHANEY, Dick FORAN et ELYSE KNOX

Ep. 10 - "Junior G-Men of the Air"

### Rose-Marie au Cartier



Jeanette Macdonald et Nelson Eddy dans "Rose Marie", présenté en programme double pour 3 jours à partir d'aujourd'hui.

### CANADIEN

UNE EFFROYABLE TEMPÊTE SUR LE MONDE

ULTIMATUM

DETA PARLO

ABEL-JACQUIN, ERIC, STROHEIM

En programme double avec

ACHILLE

PIERRE BRASSEUR

### CINÉMA DE PARIS

Pierre RICHARD-WILLM

ANNIE VERNAY

WERTHEB

En programme double avec

ELVIRE POPESCO

LOUIS JOUVET

ROBERT LYNN

Education de PRINCE

### EMPIRE

Aujourd'hui à jeudi 2 films en premier

GREENSTREET

Background to Danger

PETER LORRE Brenda Marshall

THE MYSTERIOUS DOCTOR

double dose of THRILLS!

avec John Leder et Eleanor Parker

### RIALTO

AUJOURD'HUI

PROGRAMME DOUBLE FRANCAIS

JEAN MURAT

FRANÇOISE ROSAY

LOUIS JOUVET

KERMESSE HÉROÏQUE

CARNIVAL IN FLANDERS

En programme double

Huguette DUFLOS

LE TRAIN POUR VENISE

avec VICTOR DOUCHER pour MAX DEARLY

MAT. 12c — SOIR 25c — Taxe comprise

### CARTIER

A la demande générale AUJOURD'HUI A VENDRE!

L'OPERETTE QUE TOUT CANADIEN CHERIT!

L'histoire émuante d'une jeune fille du Québec et d'un membre de la gendarmerie canadienne à cheval qui lui apprend ce qu'est l'amour.

Jeanette MacDONALD NELSON EDDY

dans "ROSE MARIE"

au même programme

### Deanna DURBIN

dans son meilleur film... saura vous charmer au point que toute votre vie vous vous en souviendrez!

3 SMART GIRLS GROW UP

ROBERT CUMMINGS-CHARLES WINNINGER

ELLE CHANTE LES CHANSONS QUE VOUS LUI AVEZ DEMANDÉ DE CHANTER!

"The Last Rose of Summer" — "Invitation to the Dance" — "Because" — "La Capinera"

Continuel tous les jours de 1 à 11 P. M. — MAT. 25c — SOIR 35c — Taxe incluse

### PAR ROBERT STORM

(Copyright Public Ledger Inc.)

Certainement, je suis venu mettre dans la section de Michel... un ami?

Peut-être.

Faites amie avec aussitôt que possible — faites-vous inviter chez lui!

Bien — au revoir.

X-9: Belinda! Je vous appelle de l'usine... j'en pense que je serai plus d'expérience! Directement du Centre D'Entraînement Rockcliffe!

# Catenanuova s'ajoute à la liste des villes conquises par le 22e

### Cette ville a été capturée par les Canadiens vendredi dernier. — L'artillerie gronde jour et nuit dans ce secteur. Le Royal 22e régiment à l'assaut de Catenanuova. — Capture de hauteurs.

Par Ross Munro, correspondant de la Presse Canadienne — Avec les Canadiens à l'est d'Agira, Sicile, 4 (P.C.) — A la suite de leur triomphes à Agira, qui est tombée le 29 juillet, les Canadiens ont ajouté une autre ville à sa liste de bonne heure vendredi dernier par la capture de Catenanuova. Cette ville est à 10 milles au sud de Regaluto.

Un communiqué des quartiers généraux alliés annonce: Jeudi dernier la capture de Regaluto, effectuée lundi. Dans une autre dépêche, datée du 2 août, Munro disait que cette ville avait été prise par des troupes anglaises et canadiennes.

Ce secteur continue à être le théâtre de beaucoup d'action tandis que les canons tirent jour et nuit et que l'infanterie exerce une pression sur les défenses allemandes.

A minuit jeudi, le 29 juillet, le Royal 22e régiment de Québec ont attaqué Catenanuova, à proximité d'un autre barrage installé par l'artillerie britannique.

Vers 4:30 a.m. la ville, tapie au fond d'une vallée, est tombée aux mains des Canadiens. Le régiment de Nouvelle-Ecosse traversa la ville, et fit 50 prisonniers, tandis que le 22e capturant des points élevés au nord et au nord-ouest de la ville. Ils étaient appuyés par les régiments Carleton et York et par des chars d'assaut.

Ce fut là la plus grosse bataille livrée par cette formation canadienne depuis le débarquement en Sicile et un brisidera à déclaré qu'il la considérait plus importante que les combats livrés devant Etina le 18 juillet, où ces unités des provinces maritimes et de Québec se sont distinguées.

Cette capture a placé les Canadiens et les Anglais sur une ligne irrégulière qui s'étend de l'extérieur de Regaluto jusqu'à Catenanuova, puis descendant ensuite vers la région de Catana, où les troupes britanniques sont en ligne.

Ce secteur semble être à l'ombre même du mont Etina et Catane ne se trouve qu'à 20 milles à l'est. Le paysage qui s'étend au sud du chemin Agira-Regaluto est fait de bosses arrondies et de côtes arides, qui s'élevaient jusqu'à des pics rochers.

Après que les Canadiens eurent chassés les nazis de Catenanuova, l'ennemi prit des positions qui semblaient préparées d'avance sur les hauteurs côtes qui s'élevaient au nord-est de la ville. Le point le plus élevé se trouve aux environs de la ville de Centuripe, et s'élève à une altitude de 2,500 pieds. (On a annoncé jeudi que Centuripe était tombée.)

Les troupes allemandes ont été chassées de la ville de Centuripe, et les troupes canadiennes ont pris possession de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

Les troupes canadiennes ont pris possession de la ville de Centuripe, et les troupes allemandes ont été chassées de la ville.

## Décoré par Hitler

Londres, 4. (P.A.) — L'agence de propagande allemande D.N.B. a annoncé hier soir dans une émission captée à Londres qu'Hitler a conféré le titre de chevalier de la Croix de Fer au major-général Wahle, commandant de la ville de Hambourg, en reconnaissance de son activité et de son abnégation personnelle pour sauver et secourir la ville bombardée de Hambourg et ses habitants.

## Nomination

Montréal, 4. — (Spécial) — M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Canadian National, annonce la promotion de M. A. Metcalf au poste d'assistant exécutif du président, en remplacement de M. E. P. Mallory, décédé. M. Metcalf était assistant du président depuis 1936. M. Vaughan annonce aussi que M. C.-W.-V. Shaw, secrétaire adjoint de la Compagnie est nommé assistant général du président. Ces nominations prennent effet immédiatement.

## Modifications à la loi des loyers

Vancouver, 4. (P.C.) — Les modifications aux règlements des loyers en temps de guerre, qui devaient être rendues publiques aujourd'hui, ne sont pas annoncées à Ottawa avant la semaine prochaine, a déclaré hier, le J. M. Anstis, assistant administrateur des loyers. Il a dit qu'une conférence des officiers du contrôle des loyers sera tenue à Winnipeg à la fin d'août.

## L'horloge de la Tour de la Paix s'arrête

Ottawa, 4. — (P.C.) — Tout est retombé dans le calme sur la colline parlementaire depuis que les membres de la Chambre des Communes et du Sénat sont rentrés dans leurs foyers. Le calme est si grand que même l'horloge de la Tour de la Paix s'est arrêtée. L'horloge a cessé de sonner samedi après-midi, et hier, trois mécaniciens étaient en train de la réparer.

## Atherton prêche la coopération

(Suite de la dernière page) — Atherton est aussi ministre plénipotentiaire au Luxembourg et présentera ses lettres de créance comme tel à la Grande Duchesse de Luxembourg lorsqu'elle reviendra à Montréal, siège temporaire du gouvernement de ce petit état européen maintenant occupé par les nazis.

Il conserve, aussi, son poste de ministre des Etats-Unis au Danemark, poste qu'il a occupé au temps où les Allemands firent la conquête de ce pays et trois mois après qu'ils l'eurent occupé.

Les soldats des E.-U. pourraient

(Suite de la page 3) — Les membres des forces armées des Etats-Unis ont été exemptés de la juridiction des tribunaux criminels du Canada, mais les tribunaux criminels n'exercent pas cette juridiction sur ces délits lorsqu'ils sont commis par un membre de l'équipage contre un autre membre du même équipage, à moins que le commandant du navire ne fasse appel à l'intervention du tribunal.

Le juge Kerwin et le juge Taschereau, en réponse à la première question, ont déclaré: "Les membres des forces militaires et navales américaines en service au Canada avec le consentement du gouvernement canadien, pour y effectuer des opérations militaires liées à l'état de guerre actuel, sont exemptés de la juridiction des tribunaux criminels canadiens, soit qu'ils soient attachés à une unité ou à un navire en service au Canada, soit qu'ils soient absents, en devoir ou en permission, de leur unité ou navire en service au Canada."

Cette immunité peut être abandonnée par les Etats-Unis et ne s'applique en aucune manière aux membres des forces armées qui peuvent entrer au Canada comme touristes ou visiteurs.

Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces.

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

Le juge Rand a répondu à la même question par ces paroles: "Les membres des forces armées des Etats-Unis sont exemptés de procédures criminelles devant les tribunaux canadiens pour les délits commis contre la loi locale, mais ils ne sont pas exemptés de la loi du service des Etats-Unis ou contre la loi locale, lorsqu'ils sont commis contre d'autres membres de ces forces."

# Les nazis délogés de la citadelle de Centuripe après un dur combat

### Les vétérans du général Montgomery se fraient un chemin sur la montagne-citadelle de Centuripe. — Les dernières pentes de la montagne escaladées à l'aurore. — Combat acharné avec des parachutistes allemands.

Avec la 8e armée britannique en Sicile, 4. — (Dépêche retardée) (P.A.) (Par Noland Norgard, correspondant de la Presse Associée) Les vétérans anglais endurcis qui ont appris le combat de montagne de la bonne façon sur les pentes escarpées de Tunisie, se sont frayés un chemin sur la montagne-citadelle "Cherry Ripe", hier. Ils portèrent leurs regards au-dessus de la vallée vers les larges pentes du volcan Etina, où les dernières lignes de défense des défenseurs allemands en Sicile étaient retranchées.

Le nom de "Cherry Ripe" n'apparaît pas sur la carte. C'est le nom que les hommes anglais ont donné à Centuripe, une ville perchée comme un château de conte de fée sur le sommet d'un pic de 2,400 pieds, à l'ombre du mont Etina.

La bataille qui a conduit les soldats fourbus et couverts de poussière du général Sir Bernard Montgomery en haut de ces pentes rocheuses et arides fut un affaire difficile et sanglante, menée de rocher à rocher, au moyen de grenades, de tommyguns et de carabines.

Les dernières pentes conduisant aux soldes édifées en pierres de Centuripe furent escaladées aux premières heures du matin par des troupes qui avaient progressé jusqu'à moins de quelques centaines de verges du sommet durant une attaque qui avait duré toute la journée sous un soleil brûlant, et qui continuèrent malgré la chaleur non moins étouffante d'un soir sans lune.

Les hommes durent faire face à des troupes de parachutistes allemands qui étaient adroits de combat à proximité de l'adversaire, ce qui convenait particulièrement au terrain.

Les mitrailleurs nazis se défendirent désespérément de postes bien cachés dans les rochers, et ceux qui ont survécu se retirèrent de maison en maison après l'aurore.

# La Russie se rend compte des problèmes de l'après-guerre

### Elle maintient une étroite coopération avec les Nations unies pendant la guerre. — Elle espère qu'il en sera de même une fois la paix établie. — Les livraisons américaines en vertu du prêt-location.

Par Henry J. Cassidy, correspondant de la Presse Associée. Moscou, 4. (P.A.) — Une envoi de deux semaines de Washington à Moscou, et les conversations avec les gens, aux deux bouts de cette ligne, donnent une rare vue des relations russo-américaines; une étroite coopération dans la guerre mais des problèmes à venir pour la paix.

Les officiels militaires et diplomatiques indiquent une amélioration constante dans les relations journalières. La coopération est maintenant meilleure qu'en tout autre temps depuis le début de la guerre. Bien que le troisième accord de prêt-location, qui devait prendre effet le 1er juillet, ne soit pas encore signé, on complète les livraisons du deuxième accord, qui a expiré le 30 juin, et les approvisionnements arrivent en volume plus considérable que jamais.

Sur les champs de bataille, la coopération est évidente par la coïncidence de l'offensive russe sur le front d'Orel avec l'invasion de la Sicile par les Alliés.

Avant mon départ des Etats-Unis, on m'a permis d'accepter le fait de l'attaque allemande sur Koursk, le 5 juillet, comme une offensive d'envie. Ceci est la manifestation d'une tendance apparente dans la presse et au sein du public des Etats-Unis à accepter le fait de l'attaque allemande sur Koursk, le 5 juillet, comme une offensive d'envie. Ceci est la manifestation d'une tendance apparente dans la presse et au sein du public des Etats-Unis à accepter le fait de l'attaque allemande sur Koursk, le 5 juillet, comme une offensive d'envie.

Depuis que j'ai pu apprécier la vérité de cette offensive, d'après un journal que j'ai découvert sur le cadavre de Hans Gerhardt, un officier du 32e bataillon allemand, tenu hier, une résolution prise par le gouvernement fédéral d'accepter immédiatement le principe de la parité des prix pour les produits agricoles comme partie d'une politique agricole permanente.

Alarmé. Nous nous préparons à marcher à 19 heures, nos premières voitures quittent la ville pour de nouvelles victoires. Pendant longtemps, le saillant de Koursk a été comme une épine dans notre œil. Nous voulons la sortir.

Le 6 juillet, Gerhardt enregistre l'offensive ralentie. Le 15 juillet, il rapporte son transfert à Orel, pour faire face à la contre-offensive russe. Le 18 juillet, il était tué à Bolkhov.

De même, la campagne alliée en Sicile n'a eu qu'un écho relatif, mais elle a été une opération de débarrasement sur l'île de Sicile.

Dans chaque cas, le mot "l'appareil" constamment dans les manchettes, implique que ces opérations ne constituent pas réellement un second front.

La chute de Mussolini a soulevé le premier grand problème, dans le traitement des ennemis vaincus, et les Russes surveillent étroitement la manière dont les Britanniques et les Américains régleront la question italienne.

Stockholm, 4. (P.A.) — sept membres de la R.A.F. qui participent au raid sur Hambourg sont descendus en parachute près de Lund, dans le sud de la Suède, après que leur avions eut eu une panne de moteur, a-t-on annoncé hier.

Le bombardier abandonné n'a pas encore été retrouvé. Les premiers nouvelles disent qu'il y avait quatre Canadiens à bord.

Le 5 juillet, Hans continue à dénoncer le maréchal Pietro Badoglio, nouveau premier ministre de l'Italie, comme "l'homme qui a exécuté les ordres de Mussolini d'utiliser le gaz empoisonné contre mon peuple".

Washington, 4. (P.A.) — Dans un message adressé au roi Haakon VII de Norvège à l'occasion de son soixante-troisième anniversaire, le président Roosevelt a exprimé hier la "ferme espoir que la libération de la Norvège ne sera pas longtemps retardée". Le roi Haakon se trouve actuellement à Londres.

Cardiff, Galles, 4. (P.C.) Des plaintes, qui ont signalé que les défenses aériennes de cette ville n'étaient pas efficaces lors d'un raid récent par des avions nazis, sont l'objet d'une sérieuse enquête par les autorités. On a signalé que le cri des sirènes avait été entendu presque même temps que le bruit de l'explosion des premières bombes.

Acragas, fondée en 582 A.C., fut la dernière ville de Sicile construite par les Grecs.

## Nouvel évêque

New-York, 4. (P.C.) — Avec toute la pompe des rites de l'église catholique romaine, Son Exc. Mgr Bryan Joseph McEntegart a été consacré, hier, en la cathédrale St-Patrice, comme évêque d'Ordnburg, L'évêque consécrateur était Son Exc. Mgr Amelio Giovanni Cicognani, délégué apostolique aux Etats-Unis, qui était assisté, comme évêque consécrateur, de LL. EE. NN. SS. Edmund F. Gibbons, d'Albany, et Stephen J. Donahue, évêque auxiliaire de New-York. S. E. Mgr Francis J. Spellman, archevêque de New-York, occupait un trône spécial du côté de l'épître.

Trois autres archevêques étaient présents: LL. EE. NN. SS. Alexandre Vachon, d'Ottawa, Moses E. Kiley, de Milwaukee, et Edward Mooney, de Detroit. Le sermon de circonstance fut prononcé par S. E. Mgr William A. Scully.

John-L. Lewis plaide la cause des mineurs

(Suite de la dernière page) — En vertu de l'entente avec les propriétaires de mines de l'Illinois, les ouvriers recevront \$125 par jour pour leur période de dépression, le paiement rétroactif de la loi des loyers et de la loi du travail et pour liquider, dans la période de deux ans au cours de laquelle le contrat continuera d'exister, le paiement rétroactif auquel les mineurs prétendent avoir droit, depuis octobre 1938, sous l'empire de la loi des loyers et des heures de travail. Les mineurs travailleront également une heure supplémentaire par jour au taux de "temps et demi", soit \$150. L'octroi gratuit d'outils et d'équipements, déjà approuvé par le War Labor Board, portera l'augmentation quotidienne totale des mineurs à trois dollars.

Bien que le W.L.B. ne soit actuellement saisi que du contrat intéressant les mineurs de l'Illinois, les U.M.W. considèrent ce cas comme la cause-type en vue du règlement de la controverse ouvrière qui a causé trois grèves générales dans les mines de charbon des Etats-Unis et de ces mines par le gouvernement.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Ralston chez les parachutistes

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

Quelques part en Angleterre, 4. (P.C.) — Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense du Canada, poursuivant sa visite aux formations militaires canadiennes, a passé la journée d'hier avec un contingent de parachutistes récemment arrivés.

# Les électeurs de l'Ontario se rendent aux polls aujourd'hui

Lutte entre les libéraux, les conservateurs-progressistes et le parti C. C. F. — Le premier ministre Nixon est confiant de remporter 55 sièges. — Derniers coups de canon de la campagne.

Toronto, 4. — (P.C.) Les élections de l'Ontario se déroulent aujourd'hui pour être la 21e législature depuis la Confédération. Ils devront choisir entre trois partis politiques, les libéraux, les conservateurs, les libéraux, les conservateurs-progressistes et le parti C. C. F. Les trois camps politiques étaient bien confiants hier soir. De sa demeure, près de Brantford, le premier ministre Nixon a prédit hier que son gouvernement libéral remporterait plus de 55 sièges sur les 90 de la chambre. Les libéraux détenaient 59 sièges au moment de la dissolution, mais ils en avaient remporté 63 à l'élection de 1937. Tandis que le lieutenant-gouverneur A. Drew n'a pas voulu émettre d'hypothèses sur la qualité possible de sa victoire, il a déclaré qu'on ne pouvait mettre en doute l'avance du parti conservateur-progressiste dont il est le chef. Son parti détenait 19 sièges au moment de la dissolution et il en avait remporté 23 à la dernière élection. Le chef C. C. F., E.-B. Joffe, a déclaré que son parti espérait "s'emparer des comtés du nord et prendre la moitié des sièges dans le sud de l'Ontario". Les 37 candidats C.

# Enquête sur les salaires

Le conseil national du Travail a annoncé hier qu'à partir de maintenant le boni de vie chère de \$4.25 par semaine sera payé aux travailleurs dans tous les chantiers maritimes sous sa juridiction où l'on paie une indemnité de vie chère inférieure à ce niveau. En même temps, le conseil national a fait savoir que les salaires payés dans tous les chantiers maritimes de l'est du Canada étaient le sujet d'une enquête approfondie. D'ici une date prochaine, des ajustements seront faits partout où la chose sera jugée nécessaire.

# Des avions axistes livrent un raid sur la ville de Palerme

Palerme, Sicile, 4. — Hier soir (Retardé). — P.A. La ville de Palerme bombarde 52 fois en trois ans par les Alliés, a frémi sous les explosions axistes, ce matin. Des bombardiers ennemis ont fait pleuvoir des bombes de démolition sur cette ville, déjà passablement dévastée. Quatre appareils ennemis furent descendus par les avions alliés. Les premiers avions, qui ont lancé leurs bombes à basse altitude, ont causé quelques pertes, avant l'arrivée de la 8e armée anglaise dans le sud et la 7e armée américaine dans le nord. Aucune des personnes demeurant dans l'hôtel où je me trouve ne s'est précipité vers les abris antibombes, et quelques-unes même ne daignèrent même pas sortir de lit.

# La ligne de défense de l'Etna a été enfoncée par la 8e armée

Les hommes de Montgomery enfoncent un coin dans la principale ligne de défense allemande. — Prise de Regaluto et de Centuripe. — Les Canadiens poursuivent leur marche vers l'est.

Avec la 8e armée anglaise en Sicile, 2. — (P.C.) — Par Ross Munro, de la Presse Canadienne; dépêche retardée. — La 8e armée anglaise a enfoncé un coin dans la ligne de défense allemande du mont Etna, qui fait face au secteur anglo-canadien, en prenant Regaluto et Centuripe. Ravagé par les bombes et les obus, la place de Regaluto tomba à 12-15 p.m. aujourd'hui. L'infanterie anglaise pénétra dans la ville sans rencontrer d'opposition sérieuse après que des troupes canadiennes et anglaises eurent enlevé la place en occupant les hauteurs voisines. Tandis que les soldats anglais procédaient au nettoyage de la dernière dans la ville, les Canadiens continuèrent leur marche vers l'est.

# Les récoltes dans les Prairies

Ottawa, 4. (P.C.) — Le Bureau fédéral des statistiques a déclaré hier que "d'autres dommages ont été causés aux récoltes de la Saskatchewan et de l'Alberta, par suite de la température élevée, des vents chauds et d'une pluie insuffisante". Les récoltes du Manitoba sont également affectées.

# Atherton prêche la coopération entre le Canada et les E.-Unis

Le nouveau ministre des Etats-Unis au Canada a accordé hier sa première conférence de presse, à son arrivée à Ottawa. — Echange de marchandises entre les deux pays. — Un magnifique passé de coopération.

(Par C. R. Blackburn, de la Presse Canadienne) Ottawa, 4. (P.C.) — Ray Atherton, le nouveau ministre des Etats-Unis au Canada, a déclaré aux journalistes au cours de sa première conférence de presse, hier, que les Américains espèrent "en la continuation de l'échange de marchandises pour notre avantage mutuel". Il a dit que les Américains et les Canadiens ont un "magnifique passé" de coopération et d'amitié sur lequel ils peuvent fonder leurs efforts coordonnés futurs pour faire face aux problèmes de la guerre et de la paix. Cette conférence de presse a été le premier acte officiel de M. Atherton après avoir présenté ses lettres de créance comme "envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire" du gouvernement des Etats-Unis au Canada. Il présenta ces lettres au Gouverneur-Général un peu avant 1 heure, hier après-midi, à Rideau Hall. Le nouveau ministre a déclaré aux journalistes qu'il désire maintenir avec la presse les relations agréables et intimes que son prédé-

# La Couronne établit sa preuve à l'enquête du comte de Marigny

Cette preuve est basée sur des empreintes digitales, des poils brûlés et une chemise disparue. — Trois explications différentes de l'accusé. — Poils brûlés dans la barbe, la moustache et les cheveux du comte.

Nassau, Bahamas, 4. — (P.A.) Avec une preuve basée sur des empreintes digitales, des poils brûlés et une chemise disparue, le procureur de la Couronne a tenté hier de démontrer que c'est le comte Alfred de Marigny qui a assassiné sir Harry Oakes, son beau-père, le mois dernier, et a laissé son corps en flammes. Un détective américain, le capitaine James-O. Barker, de la police de Miami, a déclaré, à la reprise de l'enquête préliminaire du comte, que l'accusé a offert trois explications différentes pour les poils brûlés qui ont été découverts sur ses mains et sur ses bras. Parlant lentement et avec une grande précision, Barker a présenté pour la première fois les preuves qui ont causé l'arrestation de Marigny, qui est âgé de 35 ans. L'épouse de ce dernier, la jolie Nancy Oakes, qui n'a que 19 ans et qui est la fille aînée de la victime, a déclaré à une partie du témoignage de Barker avant de quitter la salle d'audience pour aller en avion à Miami, où, a-t-elle déclaré, elle se rend en relation avec la défense de son époux. Barker a raconté comment lui et le capitaine E.-W. Melchen, également de Miami, ont été convoqués à Nassau en avion par le duc de Windsor, gouverneur des Bahamas, une heure après la découverte du cadavre de sir Harry Oakes, à bon-

# Peter Krug aurait traversé à la nage aux Etats-Unis

Windsor, Ont., 4. — (P.C.) La police faisait enquête hier soir sur une rumeur à l'effet qu'un homme, portant un maillot de bain et une chemise blanche, avait plongé dans la rivière Detroit, de bonne heure hier matin, et nagé dans la direction des Etats-Unis. La possibilité que cet homme puisse être le lieutenant Peter Krug, aviateur allemand, qui s'est évadé lundi soir, d'un camp d'internement d'officiers à Gravenhurst, Ont., n'a pas été mise de côté.

# Enquête de Stable remise au 10 août

Montréal, 4. (D.N.C.) — Luigi Stable, accusé du meurtre de Carmine Festa, dont le squelette a été trouvé dans la cave d'une maison de St-Hubert et de nouveau comparu hier, après entente entre la Couronne et la défense, le juge F. T. Enright a fixé l'instruction de l'enquête préliminaire au 10 du courant.

# Amende de \$2,500

Londres, 4. — (P.C.) Carl Borgman, infirmier suédois de 54 ans, qui a plaidé hier devant le juge de paix, comme le veut la loi, a été condamné à une amende équivalente à \$2,500.

# On ne peut se faire une idée de la dévastation causée à Hambourg

Un ouvrier danois revenu du grand port allemand fournit un témoignage oculaire des dommages accomplis par les raids alliés. — Tout est en ruines. — Des cadavres gisaient partout dans les rues.

Stockholm, 4. — (P.A.) Un ouvrier danois a fourni au journal Svenska Dagbladet un témoignage oculaire de la destruction causée par les raids alliés dans la grande ville allemande de Hambourg. "Quiconque n'a pas vu cette dévastation, ne peut se faire une idée de la moindre idée. Ces cadavres gisaient partout et ce qui est plus terrible, presque tous avaient les yeux ouverts. Ces personnes avaient été tuées par le déplacement d'air causé par les bombes géantes et leurs vêtements avaient été arrachés de leur corps". Des dépêches de Copenhague mandent que les Allemands se contentent de se frayer des sentiers au milieu des rues encombrées de ruines et que les décombres continuent de fumer. Entre temps, la presse allemande, citée dans des dépêches suédoises, admet ceci: "Nous sommes confrontés avec la question de savoir si le peuple allemand aussi est invincible". Ce commentaire attire l'attention sur les fronts de guerre.

# Nos aviateurs ont participé au raid sur Hambourg

Londres, 4. — (P.C. - Câble) Ayant à faire face à la victoire combinée du feu de la D. C. A. et d'un orage électrique, les aviateurs canadiens ont fait leur part d'aviation hier soir dans le grand bombardement de Hambourg. Au moins deux escadrilles canadiennes ont participé au raid et des centaines d'autres aviateurs canadiens ont joué leur rôle habituel dans les équipages de la Royal Air Force. Le commandant d'escadre J.-A. Piddington, qui commandait une escadrille de Wellingtons de la Royal Air Force, a déclaré que l'un de ses pilotes, le sergent Bill Kingston, de Montréal, a réussi à atteindre sa cible, bien que son appareil eût été atteint par les éclairs et le feu de la D. C. A. L'officier-pilote Reg Smith, de Estevan, Sask., a dit que les éclairs étaient si fréquents qu'il était difficile de les distinguer du feu de la D. C. A. Pour cette raison, le sergent d'aviation W.-N. Chalk, de Thornbury, Ont., a évité de justesse une collision avec un bombardier Halifax. Le sergent d'aviation J.-C. Grover, de Birdsall, Ont., a lâché ses bombes à l'aveuglette, parce que les ailes de son appareil étaient couvertes de glace. Il constata ensuite que sa cargaison était quand même tombée dans la zone-cible.

# Le père de George Beurling juge sévèrement le volume de son fils

Le père de l'as canadien déplore le manque de respect de son fils pour les choses saintes. — "Une réflexion injuste de la famille Beurling". — La jeunesse du Canada sera choquée de trouver de telles expressions.

Montréal, 4. — (P.C.) — Fred Beurling, père de George (Buz) Beurling, as canadien qui s'est illustré à Malte, croit que "Malia Spilfire", le livre publié par son fils, constituerait "une histoire si elle n'était du manque de respect pour les choses saintes". M. Beurling a dit, au cours d'une entrevue, qu'après lecture initiale du livre, édité à New-York le 29 juillet dernier, il était convaincu que ce manque de respect, "qui apparaît si fréquemment dans tout le livre", constituait une "réflexion injuste de la famille Beurling... et une insulte à la langue anglaise". Son effet, a dit M. Beurling, spécialement sur la jeunesse du Canada, "ne sera pas en accord avec les principes de la religion et ne donnera certainement pas lieu au respect de son nom". "Il me semble que la jeunesse du Canada l'a considéré comme un héros et un garçon de bonnes moeurs, mais la jeunesse du Canada sera choquée de trouver de telles expressions si peu saintes. Ce langage est peu digne du héros de Malte". Le livre est écrit en style cru, épique. Les illustrations de Montréal, a collaboré à la publication de ce livre mais il a pris la peine d'expliquer dans ce livre que ce récit était la propre histoire de Beurling, "telle qu'il la raconte". M. Beurling, qui est membre des "Pierres Bleues", a dit qu'il n'avait pas été mis au courant du contenu de ce livre avant la publication du volume. Puis il dit qu'il était déçu de recevoir une bonne histoire et un livre de belle apparence, mais non écrit suivant les meilleures traditions de la langue anglaise. Il a ajouté qu'il ne se rappelait pas avoir jamais entendu un tel flot de propos malaisins sortir de la bouche de George. Même après ses exploits à Malte, il était toujours le même garçon tranquille, comme dans sa jeunesse. Il n'avait qu'une passion: les avions.

# Nos aviateurs ont participé au raid sur Hambourg

Londres, 4. — (P.C. - Câble) Ayant à faire face à la victoire combinée du feu de la D. C. A. et d'un orage électrique, les aviateurs canadiens ont fait leur part d'aviation hier soir dans le grand bombardement de Hambourg. Au moins deux escadrilles canadiennes ont participé au raid et des centaines d'autres aviateurs canadiens ont joué leur rôle habituel dans les équipages de la Royal Air Force. Le commandant d'escadre J.-A. Piddington, qui commandait une escadrille de Wellingtons de la Royal Air Force, a déclaré que l'un de ses pilotes, le sergent Bill Kingston, de Montréal, a réussi à atteindre sa cible, bien que son appareil eût été atteint par les éclairs et le feu de la D. C. A. L'officier-pilote Reg Smith, de Estevan, Sask., a dit que les éclairs étaient si fréquents qu'il était difficile de les distinguer du feu de la D. C. A. Pour cette raison, le sergent d'aviation W.-N. Chalk, de Thornbury, Ont., a évité de justesse une collision avec un bombardier Halifax. Le sergent d'aviation J.-C. Grover, de Birdsall, Ont., a lâché ses bombes à l'aveuglette, parce que les ailes de son appareil étaient couvertes de glace. Il constata ensuite que sa cargaison était quand même tombée dans la zone-cible.

# Les E.-U. et le projet de milice internationale

Washington, 4. — (P.A.) — Prévoyant une bataille au Sénat au sujet de la politique d'après-guerre, un groupe de sénateurs ont révélé hier qu'ils tentent d'obtenir l'appui direct du président Roosevelt en faveur d'une résolution promettant la participation des Etats-Unis dans une force militaire internationale chargée d'entraîner les agressions futures. Le sénateur Carl Hatch (démocrate - N.M.), un membre du groupe, a déclaré qu'il tente d'avoir une entrevue avec le président et le secrétaire d'Etat, Cordell Hull. Hatch est l'un des promoteurs de la résolution en question, avec les sénateurs Lister Hill (démocrate); Alabama; Harold Burton (républicain); Ohio; et Joseph Ball (républicain); Minnesota.

**DÉTENTE COMPLÈTE**  
**NEW YORK**  
PHILADELPHIE  
BALTIMORE  
WASHINGTON  
Voyages par le **WASHINGTONIAN**  
Départ de Québec (Gare du Palais à 1.35 p.m.)  
Pour renseignements et tarifs signalez S-89  
**CANADIEN NATIONAL**

**LISEZ.**  
"UNE OFFRE ALLECHANTE"  
Un message bientôt distribué à tous les citoyens de Québec.  
**20% D'ECONOMIE!**  
Une foule d'autres avantages!  
Exposition Provinciale de Québec

**Vol à main armée**  
Windsor, Ontario, 4. (P.C.) — Trois hommes masqués ont effectué un hold-up contre deux caissières de la National Grocers Company Ltd. ici hier, et se sont enfuis avec de l'argent et des chèques d'une valeur totale de \$700, moins de deux heures après qu'un trio d'hommes masqués et armés eut réalisé un hold-up et volé environ \$2,000 à la succursale de la Banque Impériale, sur la route de Tecumseh.  
Téléphone: 2-1060  
DENTISTE  
**Dr J.-E. LaForest**  
Chirurgien-Dentiste  
76, rue ST-JOSEPH, Québec

**SERVICE SÉLECTIF NATIONAL**  
**À être lu par les patrons et les employés afin qu'ils constatent si ce décret les concerne!**  
**5ème Ordonnance Relative au Transfert Obligatoire de la Main-d'Oeuvre**  
Avis est maintenant donné aux hommes actuellement engagés dans de nouvelles catégories spécifiées d'emplois civils, d'avoir à se présenter pour une entrevue au plus tard le 9 août 1943 à un bureau de Placement et du Service sélectif. Ceci s'applique aux hommes appartenant aux classes d'âge et d'état matrimonial déjà précisées par les Règlements du Service sélectif national (mobilisation), ainsi qu'aux hommes âgés de 16 à 18 ans inclusivement.  
**A. But:**  
Cette cinquième Ordonnance rend disponibles, pour des emplois essentiels, les services d'hommes appartenant aux classes d'âge et d'état matrimonial désignées comme susceptibles d'appel au service militaire en vertu des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) ainsi que les hommes âgés de 16 à 18 ans inclusivement, et qui sont actuellement employés à des occupations désignées comme moins essentielles.  
**B. OCCUPATIONS EMBRASSÉES PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE:**  
Sont visés les hommes appartenant aux catégories désignées, s'ils sont employés comme suit:  
1. Tout emploi dans les catégories suivantes de la fabrication:  
(a) Bonbons, liqueurs douces, extraits à parfumer (les aliments), sirops, et huiles essentielles.  
(b) Tabac, pipes et porte-cigarettes.  
(c) Chapeaux et casquettes, cuir artificiel, rembourrage destiné à l'emploi général.  
(d) Ameublement d'édifices publics; appareillages de bureaux et de magasins; stores de fenêtres; véniennes; papier à tapisser; planchéage en caoutchouc; véhicules pour enfants; abat-jour de lampes.  
(e) Monuments et pierres tombales; pierre taillée et ses produits; ornementation métallique; enseignes et affiches de réclame.  
(f) Pièces et matériaux pour pianos, orgues et instruments de musique; jeux, jouets et poupées.  
(g) Porte-plumes, crayons mécaniques et plumes; matériaux pour artistes, boîtes pour bijoux et instruments.  
(h) Appareillage de bars pour le débit de glaces et de rafraîchissements et pour le débit de la bière; machines d'amusement, et autres, actionnées par des pièces de monnaie; machines de ménage et pour l'industrie de l'entretien; machines et dispositifs pour magasins; appareillage pour salons de barbiers et de beauté; aspirateurs de poussière.  
2. Tout emploi dans les catégories suivantes de professions:  
(a) Artistes, littérateurs, préposés de musées et de bibliothèques, photographes et lapidaires.  
(b) Loueurs de costumes; fabricants de perruques, de tresses et de postiches.  
(c) Apprêteurs et teinturiers de fourrures; entrepreneurs de fourrures.  
**C. ÂGES ET ÉTATS MATRIMONIAUX VISÉS PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE:**  
(a) Tout homme, né entre 1917 et 1927 inclusivement, qui a 16 ans révolus.  
(b) Tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui le 15 juillet 1940 était: (i) célibataire; ou (ii) divorcé ou judiciairement séparé; ou (iii) veuf sans enfants.  
(c) Tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, depuis le 15 juillet 1940, est devenu veuf sans enfants actuellement vivants.  
Les hommes mentionnés ci-dessus doivent produire au Bureau de placement les documents attestant qu'ils se sont conformés aux règlements de la Mobilisation.  
Le patron ou l'employé qui est dans le doute quant à la portée des quatre premières Ordonnances relatives au transfert obligatoire de la main-d'oeuvre, devra communiquer avec le plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.  
**LE MINISTÈRE DU TRAVAIL**  
A. MacNAMARA,  
Directeur du Service sélectif national  
D.P. 7-F.